

Roadmap pour une  
prospérité durable

# En Route!



<b>Compétitivité</b> Restaurer structurellement la compétitivité de la Belgique	<b>8</b>
<b>R&amp;D&amp;i</b> Tene quod bene : préserver et renforcer la politique (para)fiscale de R&D	<b>16</b>
<b>Climat entrepreneurial</b> Exploiter tout le potentiel de la Belgique entrepreneuriale	<b>24</b>
<b>Commerce international</b> Suivre une voie ouverte mais stratégique en Europe et dans le reste du monde	<b>30</b>
<b>Fiscalité</b> Une réforme complète de notre culture fiscale	<b>38</b>
<b>Marché du travail</b> Vers un taux d'emploi de 80 % d'ici 2030	<b>48</b>
<b>Éducation &amp; formation</b> L'apprentissage tout au long de la vie, un droit universel	<b>52</b>
<b>Digitalisation</b> Ouvrir la voie à la décennie numérique	<b>56</b>
<b>Télécoms</b> Une infrastructure numérique de pointe pour le 21 <sup>e</sup> siècle	<b>64</b>
<b>Énergie &amp; climat</b> Garantir l'approvisionnement en énergie pour les années à venir	<b>72</b>
<b>Économie circulaire &amp; environnement</b> De l'ordre dans le chaos : une politique univoque et efficace en matière d'économie circulaire et d'environnement	<b>84</b>
<b>Défense</b> Promouvoir la coopération entre la Défense et l'industrie de la défense	<b>88</b>

# Une montée hors catégorie s'impose

Demandez à n'importe quelle institution nationale ou internationale de décrire les défis auxquels sera confronté le prochain gouvernement fédéral, et elles en viendront toutes à la même conclusion : de lourds défis.

Ces indicateurs macroéconomiques en disent long :

- Le handicap du coût du travail par rapport à nos voisins allemands, néerlandais et français augmente en Belgique de +/-5% sur la période 2021-2023, passant de moins de 10 % en 2021 à environ 15 % en 2023 (source : FEB).
- Les dépenses de sécurité sociale dépasseront les 100 milliards d'euros en 2024 (source : Comité de gestion de la sécurité sociale).
- La dette publique atteindra un peu moins de 120 % du PIB en 2028 si les politiques restent inchangées (source : Bureau fédéral du Plan).
- Le taux d'emploi en Belgique sera d'environ 76 % en 2030, bien en dessous de l'objectif de 80 % (source : BNB, Bureau fédéral du Plan et calculs de la CTB).

Dans une perspective européenne plus large, cela signifie que la Belgique se retrouve souvent en queue de peloton.

## Comment passer les virages en épingle à cheveux sans encombre ?

### Grâce à un environnement commercial concurrentiel

Un état d'esprit industriel doit être instauré pour ramener nos coûts de main-d'œuvre au niveau des pays voisins. Le handicap supplémentaire du coût de la main-d'œuvre récemment créé doit disparaître. Les autres points d'action comprennent un approvisionnement énergétique fiable et abordable, des taux d'emploi plus élevés et un soutien accru à la recherche et au développement. Ce dernier point est largement lié au maintien et au renforcement du traitement (para)fiscal des chercheurs et des activités de recherche.

### Grâce à des solutions circulaires et à faible émission de carbone

Notre pays doit s'engager pleinement dans la transition verte. La production d'électricité durable et les infrastructures de transport de cette énergie sont déjà deux fers de lance. Agoria milite donc pour une expansion de l'énergie éolienne en mer, une politique intelligente en matière d'énergie nucléaire et la mise en œuvre du plan de développement fédéral pour la haute tension. Nous demandons également que soit introduit un tax shift vert pour rendre l'électrification des bâtiments et des transports plus rentable. Et s'il est difficile de décarboniser certains secteurs, la Belgique devrait exploiter le potentiel de l'hydrogène et des e-carburants.

### Grâce à un état d'esprit numérique

Pour être compétitive dans un contexte international, la Belgique a besoin d'une infrastructure numérique de base solide, à la fois mobile (5G) et fixe (fibre optique). Le gouvernement doit également veiller à ce que l'économie belge des données puisse se développer et que l'adoption de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle soit stimulée. En outre, Agoria n'attend pas seulement du gouvernement qu'il facilite les choses, il doit aussi adopter lui-même la bonne attitude. Numériser les services aux entreprises et aux citoyens, mais laisser le développement de solutions numériques au secteur privé et ne pas agir à leur place là où ce n'est pas nécessaire.

### Grâce à une vision internationale

La Belgique peut faire entendre sa voix sur la scène internationale. Par exemple, poursuivre avec zèle des politiques qui maximisent le soutien au commerce international, sans être naïf. Mais il faut aussi être cohérent. Les dépenses de défense s'élèveront à 1,56% du PIB en 2030, bien en dessous de la norme OTAN de 2% (source : OTAN, Comité des plans de défense). À cet égard, Agoria milite également en faveur d'une coopération étroite entre la Défense et l'industrie de la défense.

## Roadmap pour une prospérité durable

Dans ce mémorandum pour les élections de 2024, Agoria présente ses recommandations concrètes destinées à insuffler un nouvel élan à la Belgique. Notre vision ne se limite pas seulement au prochain mandat, mais va bien au-delà.

Pour rendre votre lecture plus agréable, nous avons organisé nos idées en 12 thèmes, allant de la numérisation à la recherche, au développement ainsi qu'à l'innovation, en passant par l'économie circulaire et l'environnement. Ainsi, nous vous proposons une feuille de route détaillée pour une prospérité durable.

Nous empruntons parfois des chemins familiers, nous nous aventurons à l'occasion sur des routes encore inexplorées, et parfois nous traçons des voies entièrement nouvelles. Et toujours avec la même attitude positive. Car nous en sommes certains : les occasions de ramener la Belgique en tête du peloton ne manquent pas.

En route !



Bart Steukers,  
CEO Agoria



Lode Peeters,  
Président Agoria

## Compétitivité

Restaurer structurellement  
la compétitivité de  
la Belgique



## Il est temps de changer de route

L'inflation globale dans notre pays n'a jamais été aussi élevée qu'en 2022. Selon l'Observatoire des prix du SPF Économie, elle s'est élevée à 10,3 % (mesurée sur base de l'Indice des prix à la consommation harmonisé de l'UE (IPCH)). De plus, les prix continueront à augmenter en 2023 et 2024, malgré la baisse des prix de l'énergie et des matières premières. Le Bureau fédéral du Plan table sur une inflation de 3,9 % en 2023 et de 3,4 % en 2024. Cela représente un risque majeur pour la compétitivité de notre pays, en raison de l'indexation automatique des salaires. Cette année, l'indice santé a augmenté de 4,4 % ; il sera encore de 3,6 % en 2024.

Outre les coûts de l'énergie et le handicap du coût de la main-d'œuvre, les ajustements des modalités des programmes de R&D existants et la pénurie aiguë de main-d'œuvre appropriée contribuent également à la pression exercée sur notre compétitivité. Il y a donc beaucoup de travail pour le prochain gouvernement.





**4,4 % & 3,6 %**

Augmentation de l'indice de santé respectivement en 2023 et 2024 (source : Bureau fédéral du Plan)

**Selon le Conseil central de l'économie (CCE), le handicap des entreprises belges en matière de coûts salariaux s'est nettement amélioré jusqu'en 2019 grâce aux mesures du gouvernement Michel I (saut d'index, baisse des cotisations patronales, gel des salaires, réforme de la loi sur la compétitivité, etc.) Les salaires en Belgique restent plus élevés que dans les pays voisins, mais une partie de la différence est compensée par une productivité élevée.**

**Le gouvernement De Croo a conservé la loi visant à promouvoir l'emploi et à préserver préventivement la compétitivité (loi de 1996), mais l'a appliquée de manière moins cohérente. Cette loi garantit que les salaires n'augmentent pas plus vite que dans les pays voisins (Allemagne, France, Pays-Bas) pour assurer notre compétitivité. Cependant, elle garantit l'indexation automatique des salaires dans notre pays. Lorsque l'indexation est trop élevée, le handicap salarial peut encore augmenter. Aucun plan d'action n'a été élaboré pour remédier à cette situation.**

## Le handicap du coût salarial augmente de 5 % entre 2021 et 2023

À partir de 2020, la longue période de faible inflation dans notre pays a pris fin brutalement. Cette situation s'explique en partie par des problèmes d'approvisionnement pendant la pandémie, des perturbations dans le commerce international, des prix records pour l'énergie et les matières premières en raison de la crise ukrainienne et d'une politique monétaire très souple. Bien que la Belgique ait déjà pris des mesures par le passé pour ralentir quelque peu l'indexation automatique des salaires (indice lissé, indice santé, 1 indexation par an, etc.), les coûts salariaux ont fortement augmenté dans notre pays par rapport aux pays voisins au cours de cette période. Par exemple, le handicap salarial en Belgique augmente de 5 % sur la période 2021-2023, passant de moins de 10 % en 2021 à environ 15 % en 2023.

Malgré la détérioration de la situation des coûts salariaux, le gouvernement De Croo a décidé d'autoriser une prime de pouvoir d'achat pouvant aller jusqu'à 750 euros. Cela a entraîné une nouvelle hausse des coûts salariaux sur une base ponctuelle. Ainsi, la Belgique se distingue en tant que l'un des rares pays où le revenu disponible réel des ménages n'a pas reculé et a été maintenu grâce au financement des employeurs.

Compte tenu de l'inflation élevée et de la menace que l'indexation automatique fait peser sur la compétitivité des salaires, les modalités d'indexation ont également été remises en question par différents acteurs. Plusieurs études montrent que l'indexation surcompense la hausse des prix de l'énergie. Malgré cela, le gouvernement De Croo n'a pris aucune mesure concrète pour réformer le système.

## Attitude inconstante à l'égard de la R&D et de l'innovation

Outre la compétitivité du coût de la main-d'œuvre, la R&D et l'innovation sont cruciales pour la compétitivité de notre pays. Comparée à d'autres pays à l'échelle internationale, la Belgique est bien placée à cet égard. Les mesures visant à réduire le coût du travail des chercheurs (par exemple, l'exonération du précompte professionnel et la rémunération par le biais des droits d'auteur) y ont contribué.

Pourtant, le gouvernement De Croo a remis en question et même modifié les modalités de ces régimes à plusieurs reprises. Le gouvernement a par exemple remis en cause un certain nombre de mesures visant à stimuler l'emploi des travailleurs de la connaissance et des chercheurs, en particulier l'exonération du précompte professionnel. La confiance des entreprises innovantes s'en est trouvée ébranlée.

## Difficile de trouver des travailleurs adéquats

Ces dernières années ont montré que la pénurie de talents affecte également de plus en plus notre compétitivité. Les travailleurs compétents sont de plus en plus difficiles à trouver. La formation et la flexibilité des rémunérations font partie de la solution, mais la rigidité de l'indexation automatique obligatoire et la marge salariale maximale compliquent les choses. Enfin, l'imposition des salaires peut également être améliorée. Le gouvernement De Croo avait pour ambition de mettre en œuvre une vaste réforme fiscale visant à moins taxer le travail, mais il n'est finalement pas parvenu à un consensus et la mise en œuvre initiale du projet a été reportée au gouvernement suivant (voir le chapitre [Fiscalité](#)).

## Une compétitivité problématique en raison des coûts énergétiques élevés

Afin de garantir un prix de l'énergie compétitif pour l'industrie, l'accord de coalition du gouvernement De Croo prévoyait l'introduction d'une norme énergétique. Sur la base d'une analyse comparative annuelle réalisée par PwC, le gouvernement s'est engagé à ajuster les prix non compétitifs par rapport aux pays voisins.

Avant la crise ukrainienne, les prix du gaz naturel belge étaient relativement bas. Pour l'électricité, en revanche, nos voisins accordaient souvent déjà à leurs entreprises électro-intensives d'importantes réductions sur les tarifs de réseau, les taxes et les redevances. Par conséquent, ils étaient souvent déjà plus compétitifs. La crise ukrainienne est venue aggraver les choses. La France et l'Allemagne ont donc pris des mesures d'envergure pour protéger leurs PME et leurs entreprises électro-intensives.

Mais le plus important est l'impact sur notre compétitivité par rapport aux États-Unis. L'UE et ses États membres ont réussi à sécuriser l'approvisionnement en énergie après la perte du gaz russe. Mais le bilan est lourd : l'écart persistant entre les prix du gaz et de l'électricité dans l'UE et aux États-Unis menace la survie de l'industrie européenne de base. L'UE prépare une réforme du marché de l'énergie (directive EMD), mais laisse une grande marge de manœuvre au niveau des États membres.

# Roadmap pour une prospérité durable

## #1 Inclure dans l'accord de coalition fédéral un plan clair pour inverser la détérioration de la compétitivité des coûts salariaux depuis 2019.

Supprimer l'indexation automatique des salaires et la remplacer par une négociation bisannuelle entre les partenaires sociaux.

## #2 Appliquer intégralement la loi sur la compétitivité tant que le handicap du coût du travail par rapport à nos voisins n'est pas résorbé.

## #3 Compenser toute prime temporaire de pouvoir d'achat

que le gouvernement imposerait de toute façon à 100 % en réduisant les cotisations sociales des employeurs.

## #4 Ancrer dans l'accord de coalition fédéral la garantie que les mesures de promotion de la R&D et de l'innovation seront intégralement maintenues.

Rétablir ainsi la confiance des entreprises innovantes dans l'attractivité de la Belgique pour l'emploi dans la R&D et l'innovation, entre autres (Voir le chapitre R&D&I).

## #5 Créer un cadre fiscal favorable qui récompense de manière flexible les employés performants et prometteurs.

(Voir le chapitre Fiscalité).

## #6 Compléter la norme énergétique par une politique industrielle.

Garantir un climat entrepreneurial globalement favorable pour les secteurs d'importance stratégique (cf. par exemple : Critical Raw Materials Act), malgré des prix de l'énergie beaucoup plus élevés qu'aux États-Unis et en Chine, entre autres. Pour ce faire, utiliser tous les instruments autorisés par l'UE.

## #7 Mettre pleinement en œuvre les dispositions de la directive sur le marché de l'énergie concernant l'accès à une énergie abordable en cas de crise des prix de l'électricité (article 66a).

Utiliser toutes les options pour donner aux entreprises belges la même protection que leurs concurrents dans d'autres États membres pendant les périodes de crise.

## #8 Étudier comment développer davantage le marché des contrats d'achat d'électricité (CAE) pour l'électricité à faible teneur en carbone.

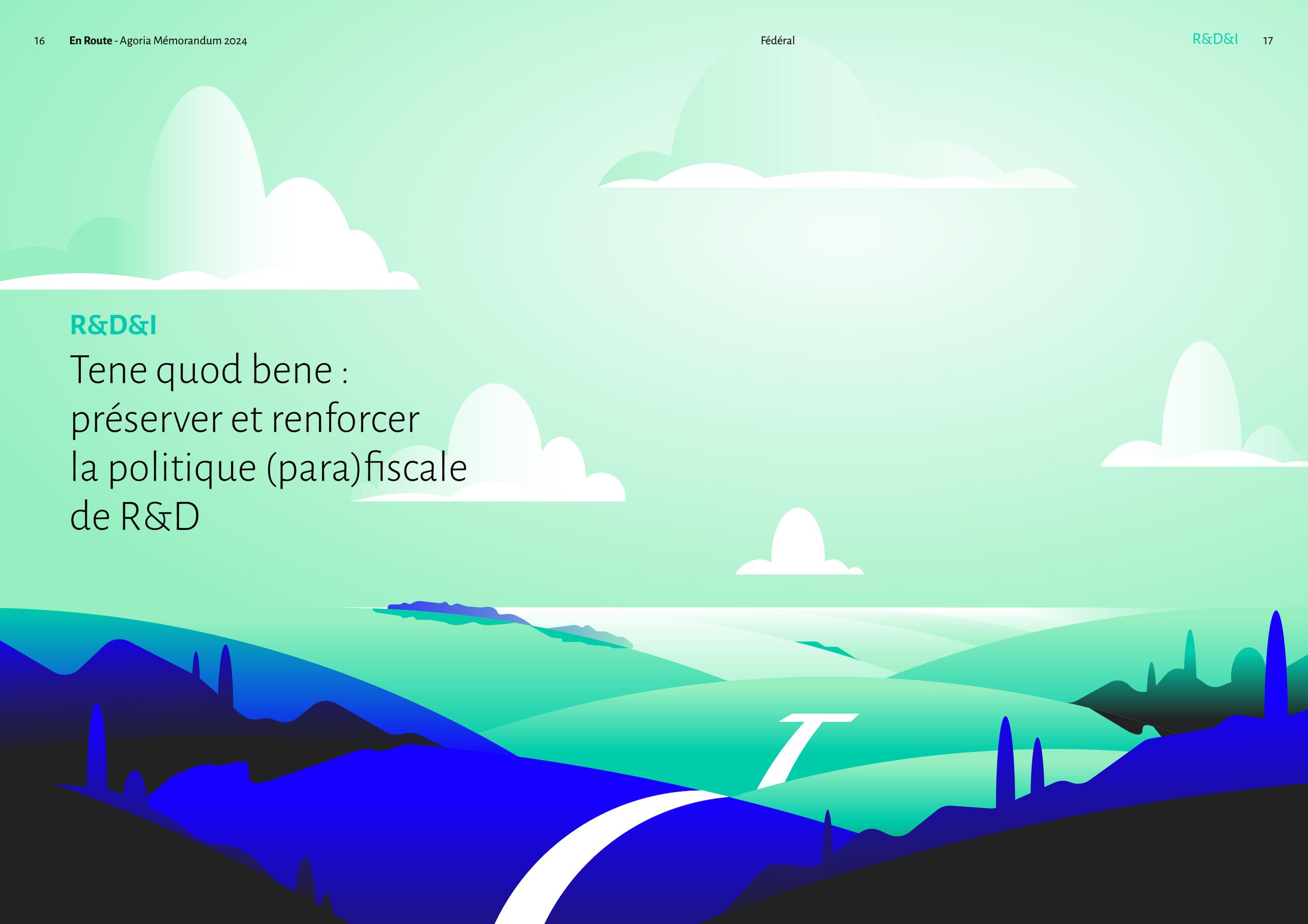
Utiliser la nouvelle directive EMD à cette fin. Examiner également comment optimiser le soutien aux énergies renouvelables, y compris par le biais de CFD's. Garantir à l'industrie électro-intensive un accès préférentiel à l'électricité renouvelable à bas prix.

### Technology for a better world

La compétitivité est une interaction de plusieurs facteurs. Il existe plusieurs leviers au niveau fédéral, mais nous nous concentrons ici en particulier sur les coûts de l'énergie, la formation des salaires et les coûts de la main-d'œuvre. Si nous voulons que notre rapport sur le développement durable tienne ses promesses en matière de création de valeur ajoutée durable, il est essentiel que des progrès soient enregistrés dans ces domaines.

## R&D&I

Tene quod bene :  
préserver et renforcer  
la politique (para)fiscale  
de R&D



## Il est temps de changer de route

Outre un environnement compétitif et des talents suffisants, l'ancrage de l'industrie technologique en Belgique dépend de la proximité de la recherche et du développement (R&D). Plusieurs études (BNB, Eurostat, etc.) le confirment et la Commission européenne souligne également dans son Plan stratégique 2020-2024 que la R&D est l'une des politiques les plus puissantes pour stimuler les économies et la compétitivité de l'Union à l'échelle mondiale.





## Annonces, réformes et contrôles disproportionnés sapent la confiance dans le système de R&D

En 2022 et au début de 2023, la Belgique a compromis à plusieurs reprises l'attractivité de son système de recherche et développement. Après chaque discussion budgétaire, proposition de réforme fiscale ou transposition de la législation européenne, le système a invariablement été remis en question. Cela érode la confiance des entreprises dans ce régime. Voici quelques exemples d'erreurs commises, selon Agoria :

- Le nouveau régime pour les contribuables et chercheurs entrants (1/1/2022), qui remplace l'ancien régime d'imposition spécial pour les expatriés. Si la consécration juridique du régime des expatriés était nécessaire, les conditions d'application ont été considérablement durcies. Tout cela alors que la mobilité du personnel hautement qualifié en Belgique est inférieure à la moyenne européenne – une faiblesse de notre pays selon le tableau de bord européen de l'innovation du 22 septembre 2022.
- Les relations difficiles entre les contribuables et les administrations concernées lors des contrôles fiscaux sur l'exonération du précompte professionnel sur la R&D de 2021 et 2022. Au cours de ce processus, les avis de BELSPO sont remis en question et les erreurs matérielles et les manquements formels sont sanctionnés de manière disproportionnée et sévère.
- Les conclusions erronées des litiges déclarés entre les contribuables et l'administration fiscale. Nous nous référons aux avant-projets de la réforme fiscale du ministre des finances du 2 mars 2023 sur l'exonération de la retenue à la source en matière de recherche et développement. Sous couvert de « promouvoir la sécurité juridique », cette réforme aboutit exactement à l'inverse. Cela se traduit, entre autres, par une augmentation disproportionnée de la charge administrative pour les entreprises et les PME en particulier, par un affaiblissement du rôle de BELSPO et par un soutien réduit.

Outre le cadre (fiscal) qui crée le contexte environnemental dans lequel les activités de R&D peuvent se développer, le gouvernement lui-même est également actif dans un certain nombre d'autres domaines importants pour l'industrie technologique. Par exemple, il prévoit de financer la R&D en matière de sécurité et de défense par le biais de la Stratégie de défense, d'industrie et de recherche (DIRS) et participe à un certain nombre de programmes de recherche internationaux dans les domaines de l'espace (ESA), de l'énergie (ITER) et de la défense (par le biais du Fonds européen de la défense et du programme d'innovation de l'UE en matière de défense).

# Roadmap pour une prospérité durable

Selon Agoria, notre pays doit mener une politique forte pour maintenir et renforcer sa position européenne en matière de R&D et d'innovation. Il en va de l'intérêt de notre économie de la connaissance et de la prospérité qu'elle apporte à la population belge. Maintenir et renforcer notre système actuel d'incitants fiscaux (2022) et son accessibilité pour les start-ups et les PME technologiques.

Il s'agit des mesures suivantes :

**#1 Assouplir les conditions d'application** des régimes des contribuables et chercheurs entrants.

**#2 Renforcer la déduction fiscale/le crédit d'impôt pour les investissements en R&D**, en mettant l'accent sur les investissements qui répondent à des objectifs sociétaux (par exemple, le Green Deal, la révolution numérique).

**#3 Réformer la déduction pour innovation** en tenant compte des évolutions internationales et européennes (piliers 1 et 2), en vue de maintenir cet incitant fiscal.

**#4 Renforcer et garantir la sécurité juridique** (avec le rôle de BELSPO en particulier) de l'exonération du précompte professionnel sur la R&D.

**#5 Continuer à investir dans les programmes de recherche fédéraux**, notamment dans les domaines de l'espace, de l'énergie nucléaire, etc.

**#6 Un engagement pour des marchés publics innovants : les marchés publics 2.0**

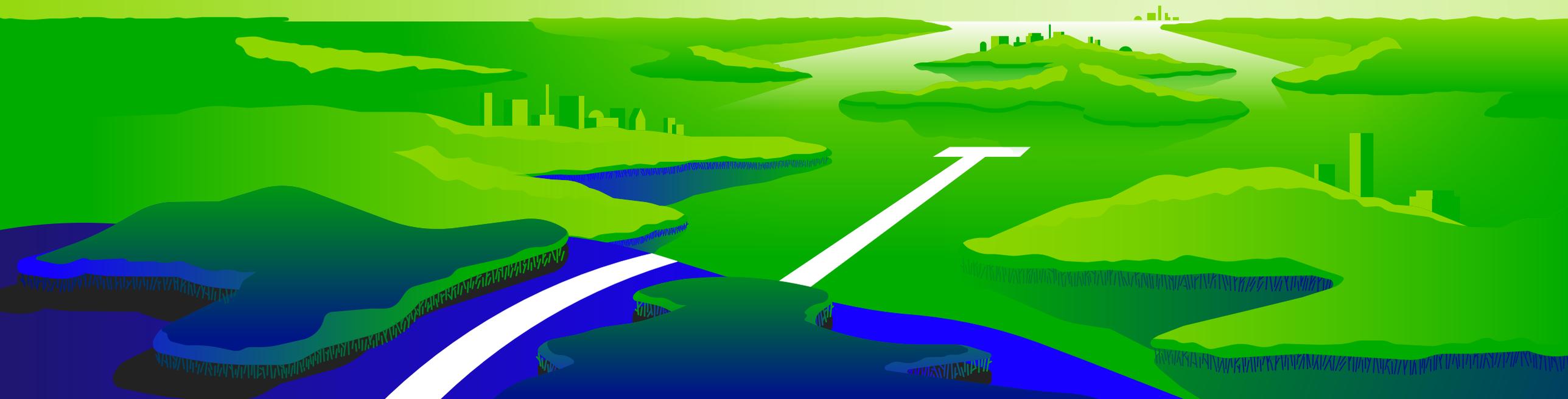
Agoria préconise un engagement à consacrer une partie du budget à l'acquisition de produits, services ou processus innovants.

## Technology for a better world

Dans notre rapport de durabilité, nous nous engageons à soutenir 1/3 des dépenses de R&D de l'industrie belge. D'ici 2030, notre objectif est de développer cinq technologies révolutionnaires qui apporteront une valeur ajoutée dans des domaines clés tels que la santé, la sécurité, la société numérique et la transition climatique. Pour maximiser cet impact positif, nous accordons une grande importance aux partenariats et aux collaborations stratégiques. De plus, l'éthique, la transparence et la cybersécurité sont des priorités absolues afin de remplir notre rôle social en accord avec les objectifs de développement durable.

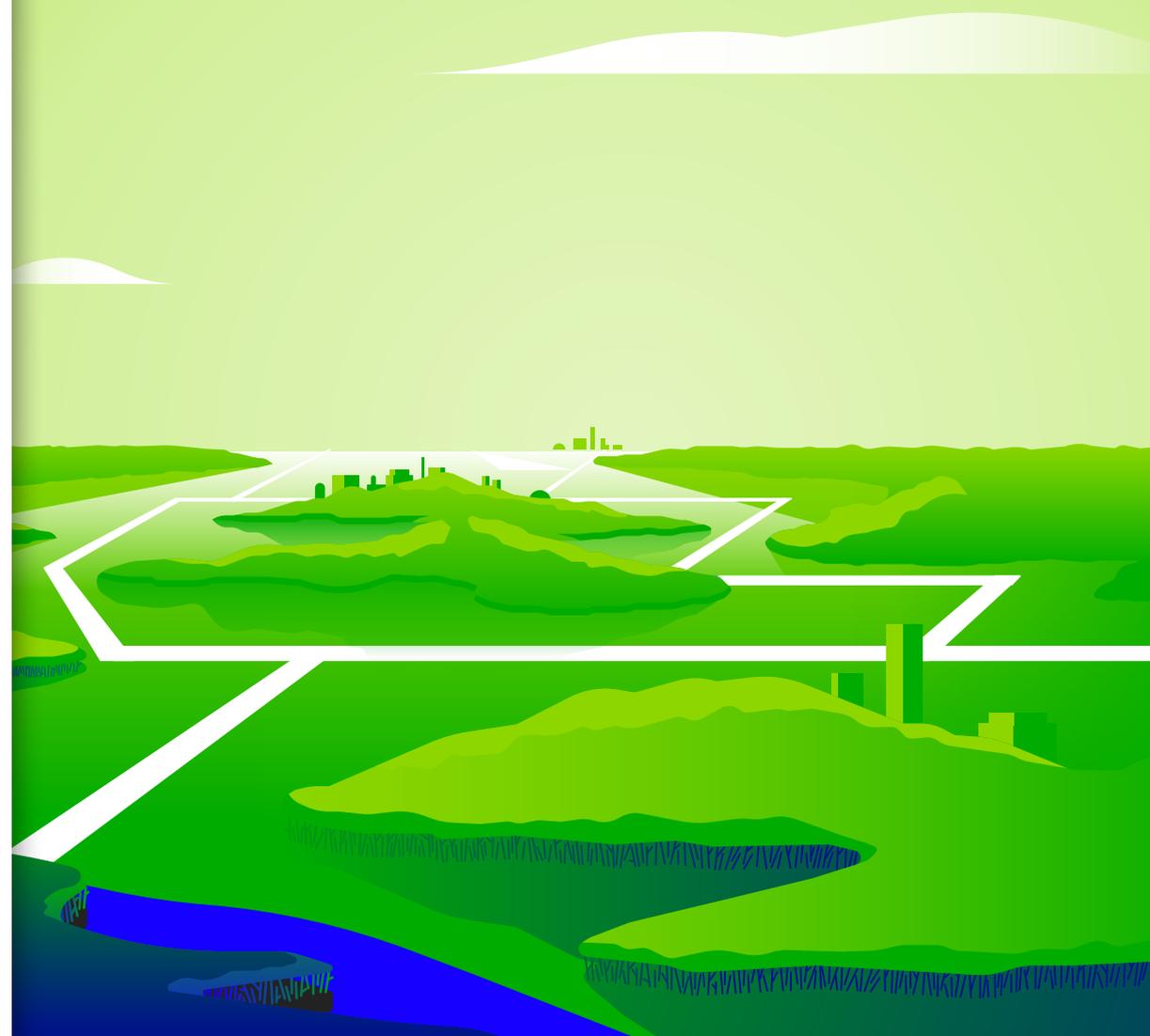
## Climat entrepreneurial

Exploiter tout le potentiel de la Belgique entrepreneuriale



## Il est temps de changer de route

En dépit de son énorme potentiel, notre pays n'apparaît dans aucun classement comme pays de premier plan pour l'entrepreneuriat. Dans la dernière publication de la Banque mondiale (Ease of Doing Business, 2020), nous sommes relégués à la 48e place sur les 190 économies prises en compte. Comment se fait-il que la Belgique n'arrive pas à se hisser au même niveau que les pays scandinaves, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Japon, Singapour, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ?



## Stimuler l'esprit d'entreprise

Le plan industriel du Pacte vert européen (GDIP) représente l'opportunité idéale pour notre gouvernement de travailler sur un état d'esprit entrepreneurial. Avec ce plan (4 piliers : réglementation, financement, compétences et commerce international), l'UE vise à répondre aux principaux défis économiques et sociétaux de notre époque.

Il est toutefois important que ce plan soit mis en œuvre de manière cohérente. Compte tenu de la diversité des domaines politiques concernés, renforcée en Belgique fédérale par le fait que ces domaines se situent à différents niveaux politiques, une concertation axée sur la politique industrielle est une nécessité, y compris au niveau fédéral. Il s'agit également d'une excellente occasion de promouvoir et de soutenir l'entrepreneuriat en tant qu'état d'esprit.

## Évolution vers une concertation sociale efficace

Outre l'accent mis sur la politique industrielle et la promotion de l'esprit d'entreprise, un dialogue social efficace est également important pour la stabilité de l'environnement entrepreneurial, et ce, tant pour les entreprises que les travailleurs et la société dans son ensemble. Pour les entreprises, il est essentiel que le cadre soit aussi simple et clair que possible. Une grande responsabilité incombe aux acteurs de la concertation sociale. Dans la mesure du possible, ils doivent déterminer eux-mêmes l'organisation et le contenu de la concertation.

Toutefois, le rôle du gouvernement en tant que moteur et soutien est essentiel. Il accorde aux partenaires sociaux la marge de manœuvre nécessaire pour discuter de projets à long terme, comme la refonte du paysage des commissions paritaires. La concertation interprofessionnelle sur les salaires et les conditions de travail est effectuée entre les partenaires sociaux eux-mêmes (bipartite), tandis que la participation consultative du gouvernement (tripartite) est préférée pour les questions politiques.

## Les capitaux étrangers pour l'innovation

Le maintien de la technologie et de l'innovation dans notre pays nécessite des capitaux, mais il n'y en a pas assez. Nous dépendons donc des investissements étrangers. Grâce à de nombreuses nouvelles initiatives réglementaires, telles que le contrôle des investissements directs étrangers (IDE), nous devenons plus sélectifs dans notre approche des investissements, en déterminant qui est autorisé à investir dans nos secteurs stratégiques et de quelle manière.

# Roadmap pour une prospérité durable

**#1. Au niveau fédéral, établir un Forum industriel avec la participation des fédérations sectorielles** (en suivant l'exemple de la Flandre). Ce faisant, se concentrer sur la création d'un climat entrepreneurial positif et l'élimination des obstacles rencontrés par l'industrie. Élaborer une vision de l'industrie belge en 2030, 2040 et 2050 avec des technologies et des secteurs stratégiquement ancrés. Pour ce faire, s'inspirer du cadre créé par le plan industriel du Pacte vert européen.

**#2 Dans les années à venir, s'efforcer de rendre le paquet législatif européen aussi favorable que possible aux entreprises.** Évitez les exigences supplémentaires au niveau belge (gold-plating).

**#3 Élaborer un cadre fiscal amélioré et stable**, qui encourage l'esprit d'entreprise, et maintenir des régimes fiscaux efficaces pour l'innovation et la R&D (voir le chapitre [R&D&I](#)).

**#4 Élaborer le mécanisme de sélection le plus performant possible pour les investissements étrangers.**

De cette manière, les entreprises savent à tout moment à quoi s'attendre et dans quel délai la procédure sera achevée. Déployer ces mécanismes de manière intelligente, objective et efficace et fournir une évaluation intermédiaire par rapport aux mécanismes en vigueur dans les pays voisins.

**#5 Collaborer à un marché européen des capitaux** pour empêcher les licornes d'émigrer aux États-Unis.

**#6 Accroître l'efficacité de la concertation sociale.**

- Reconnaître le droit de grève mais, comme tout autre droit, ne pas le considérer comme absolu. Fournir des cadres clairs avec des règles applicables. Les blocages du domaine public doivent être interdits et, si nécessaire, immédiatement levés.
- Limiter l'indemnité de protection à deux ans de salaire pour les représentants élus des travailleurs et à un an de salaire pour les représentants non élus. Cela exclut le préavis ou l'indemnité ordinaire.
- Fusionner les comités d'entreprise et les comités pour la prévention et la protection au travail, tout en laissant la possibilité aux entreprises qui le souhaitent de conserver des activités distinctes.

**#7 Utiliser les marchés publics et les participations publiques pour offrir des opportunités de croissance aux PME locales et innovantes, en créant les bonnes conditions pour que cela soit réalisable.**

Il est essentiel de prévoir des périodes d'appel d'offres suffisamment longues, en particulier lorsqu'une contribution créative est attendue au stade de l'attribution.

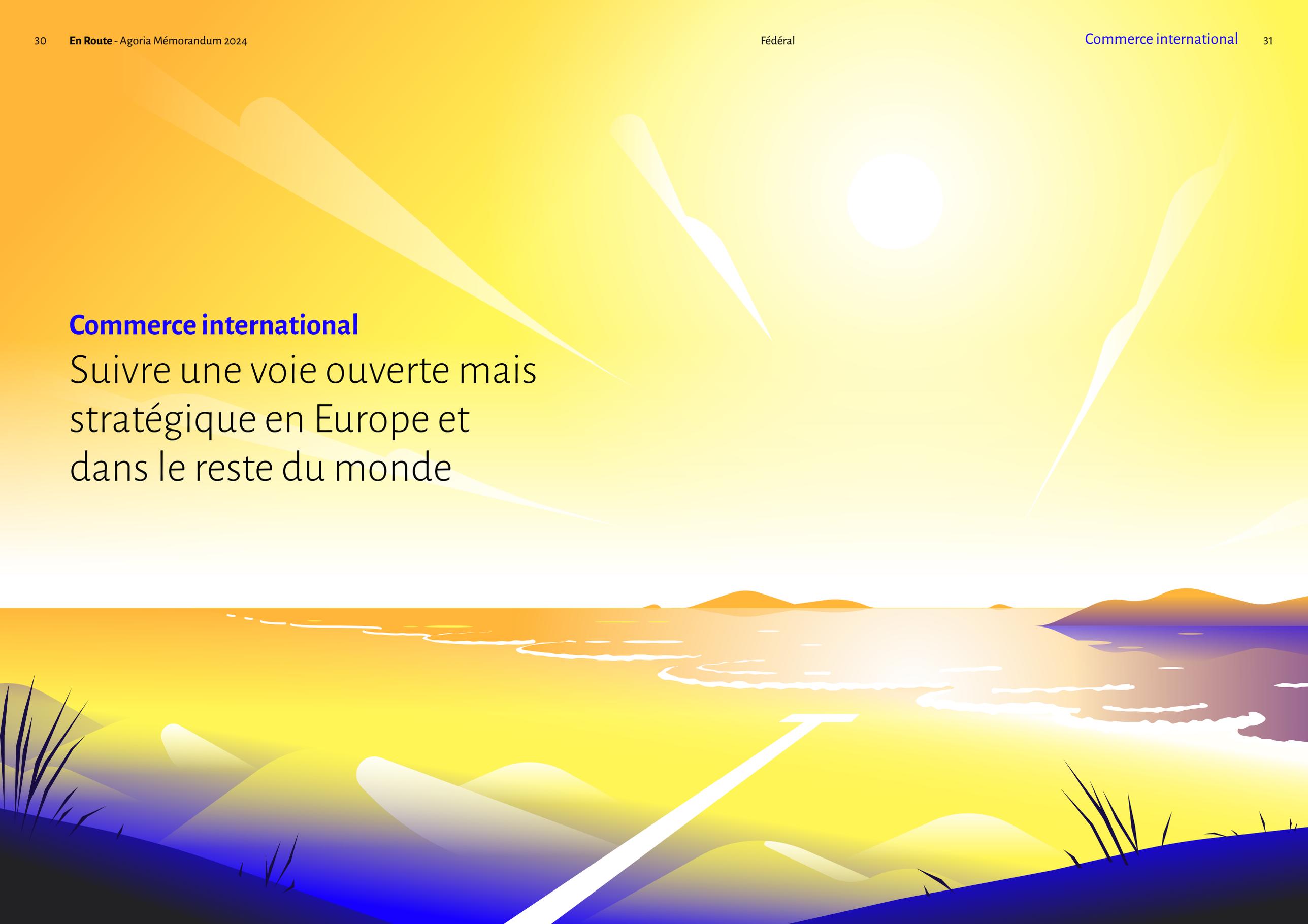
**#8 Adopter une politique budgétaire saine.**

## Technology for a better world

Agoria prône un climat entrepreneurial dans lequel les entrepreneurs se sentent les bienvenus. En effet, des conditions favorables encouragent les investissements. Les activités de R&D, à leur tour, sont souvent un levier pour développer des activités de production. Tout cela permet de générer des emplois durables et de créer de la prospérité.

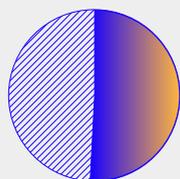
## Commerce international

Suivre une voie ouverte mais stratégique en Europe et dans le reste du monde



## Il est temps de changer de route

Notre prospérité dépend en grande partie de nos relations avec les pays étrangers. Trois aspects sont importants à cet égard : (1) les exportations vers les pays tiers, (2) les investissements étrangers dans notre pays et (3) la disponibilité des matières premières. La réalité géopolitique remet en question notre politique actuelle en matière de commerce international. La question qui se pose maintenant est la suivante : comment la Belgique va-t-elle réagir ?



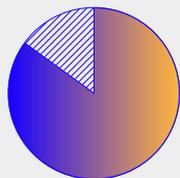
**51 %**

En 2021, les exportations représentaient 51 % du chiffre d'affaires du secteur technologique (75,4 milliards d'euros sur un total de 145,1 milliards d'euros).

## Tous les regards se tournent vers l'Asie et l'Afrique

Les chaînes de valeur mondiales sont inestimables pour notre pays. Non seulement parce que notre industrie est intégrée au niveau international, mais aussi parce que nous nous spécialisons principalement dans l'exportation de produits semi-finis et finis à haute valeur ajoutée.

Aujourd'hui, la Belgique tire principalement sa richesse du commerce au sein de l'Europe et en particulier avec les pays voisins que sont l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Toutefois, les données du Fonds monétaire international (FMI) montrent que le PIB mondial augmentera principalement en Asie et en Afrique au cours de la prochaine décennie.



**85 %**  
de la valeur ajoutée mondiale sera créée en dehors de l'Europe au cours de la prochaine décennie.

## L'interprétation souple des règles en matière d'aides d'État nuit aux petits États membres de l'UE

L'efficacité du marché unique n'est pas infaillible. Lors des différentes crises récentes, les grands États membres n'ont pas hésité à compléter les règles assouplies en matière d'aides d'État par d'importants programmes d'aide, par exemple en faveur de leurs industries à forte consommation d'énergie. La Commission européenne a d'ailleurs contribué à faciliter cette démarche. En fin de compte, l'interprétation souple s'est avérée particulièrement préjudiciable aux petits États membres.

## La délocalisation, une épée de Damoclès au-dessus de l'Europe

Bien que la guerre en Ukraine soit à l'origine un développement géopolitique organisé par la Russie, les États-Unis, la Chine et d'autres puissances économiques prennent également des positions – visibles ou non. En outre, sous l'administration actuelle, les relations entre la Chine et les États-Unis ne se sont pas améliorées. Par ailleurs, en 2022, les États-Unis ont annoncé la mise en oeuvre de l'Inflation Reduction Act (IRA). Si l'on ajoute à cela le fait que les coûts énergétiques américains représentent un quart des coûts européens, la délocalisation (définitive) d'un certain nombre de secteurs industriels devient soudain un risque très réel.

## Mise en place du CFI et numérisation des douanes

Des changements majeurs ont également eu lieu à l'intérieur de nos frontières nationales, avec un impact sur le commerce international. La création du Comité de filtrage interfédéral (CFI) est sans aucun doute le développement le plus important à cet égard.

En outre, la numérisation des douanes doit être poussée plus loin pour continuer à garantir que la Belgique soit une porte d'entrée sur le marché européen. Des entreprises déplacent déjà leurs importations vers Rotterdam et Hambourg en raison des difficultés rencontrées dans les ports belges. Une numérisation complète et performante des douanes belges – en tant que pionnier et non plus en tant que retardataire – contribuera à améliorer la position de notre pays au sein de l'UE.

### Que fait le Comité de filtrage interfédéral (CFI) ?

Ce nouvel organe évalue si les investissements directs étrangers présentent des risques potentiels pour la sécurité nationale et les intérêts stratégiques des États. Il détecte les menaces potentielles et prend des mesures préventives pour protéger les secteurs nationaux sensibles. Songeons aux infrastructures critiques, aux technologies critiques, aux matières premières, à l'énergie ou à la défense. C'est précisément en raison de cette tâche importante et de la complexité de la structure de l'État belge qu'un exercice permanent de benchmarking de cet instrument est indispensable. De cette manière, son efficacité et son efficience peuvent être évaluées par rapport aux pays voisins.

## Roadmap pour une prospérité durable

### #1 Donner à l'Europe un accès préférentiel aux marchés existants et surtout aux nouveaux marchés grâce à la politique commerciale de l'UE.

Cela permet une plus grande diversification géographique des chaînes de valeur. Grâce à des accords bilatéraux de libre-échange, l'UE peut contribuer à un approvisionnement stable et diversifié en matières premières tout en appliquant des règles d'origine plus strictes.

### #2 Développer en interne une politique économique et industrielle (européenne) pour attirer les investissements étrangers qui profitent à la recherche, au développement, à l'innovation et à la croissance en Belgique et, par extension, à l'UE.

**#3 Attirer activement les investissements internationaux en mettant l'accent sur les secteurs stratégiques.** Utiliser le mécanisme de filtrage interfédéral de manière stratégique et éviter autant que possible d'autres considérations qui s'écartent de l'ordre public et de la sécurité nationale. Surtout, ne pas rendre le mécanisme plus complexe que dans les pays voisins et éviter que notre pays ne passe à côté d'investissements importants. Un exercice permanent de benchmarking du CFI est nécessaire pour évaluer son efficacité et son efficience par rapport aux pays voisins.

#### #4 Fournir des ressources suffisantes pour la transformation numérique accélérée et approfondie de nos opérations douanières

afin de placer notre pays sur la carte en tant que porte d'entrée de l'UE. Nous devrions aspirer à être un pionnier, mais sommes malheureusement à la traîne aujourd'hui. Les difficultés rencontrées dans les ports belges poussent même les entreprises à déplacer leurs importations vers Rotterdam ou Hambourg.

#### #5 Veiller activement aux principes et au fonctionnement du marché unique.

#### #6 Plaider à tous les niveaux politiques pour que l'UE joue un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales.

Si l'OMC doit être réformée, le système commercial fondé sur des règles n'est donc pas mort. Pour permettre une réforme adéquate, l'organisation doit d'abord être réévaluée. Après tout, elle permet la recherche active de partenaires stratégiques pour forcer les grandes économies à suivre le plus grand dénominateur commun.

#### #7 Maintenir des relations commerciales stables avec les pays tiers détenteurs de ressources et miser sur des chaînes d'approvisionnement fiables

pour ancrer la production dans notre pays. Outre l'Asie et l'Afrique, nous devrions également nous tourner vers les Amériques.

#### #8 Défendre un dialogue économique continu entre l'UE et d'autres grandes puissances comme la Chine, dans l'intérêt général de l'Europe.

S'opposer aux initiatives non coordonnées des différents États membres. Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de partenariats stratégiques avec des pays confrontés aux mêmes conséquences des nouvelles réalités géopolitiques.

#### Technology for a better world

Une vision ouverte et stratégique du commerce international est une nécessité pour l'industrie technologique. Nous avons besoin des pays tiers en tant que marchés, sources de matériaux et de matières premières, ainsi que de capitaux et d'investissements dans notre pays. Ce sont des éléments déterminants pour concrétiser notre engagement en matière de création de valeur ajoutée.

## Fiscalité

Une réforme complète  
de notre culture fiscale



## Il est temps de changer de route

La Belgique souffre d'une pression fiscale et parafiscale considérable. Pourtant, nous avons toujours un déficit public de 5 % du PIB. Les dépenses publiques sont donc trop élevées et doivent être réduites de toute urgence pour diminuer la pression fiscale. En outre, notre système fiscal souffre principalement de la pression fiscale record sur le travail et d'une sécurité juridique précaire. Notre pays obtient de bons résultats en termes de soutien (para)fiscal à la R&D et à l'innovation, mais ce soutien a été rongé de diverses manières au cours de la dernière législature. Enfin, la Belgique a également besoin d'une fiscalité verte pour s'engager pleinement dans la transition écologique.

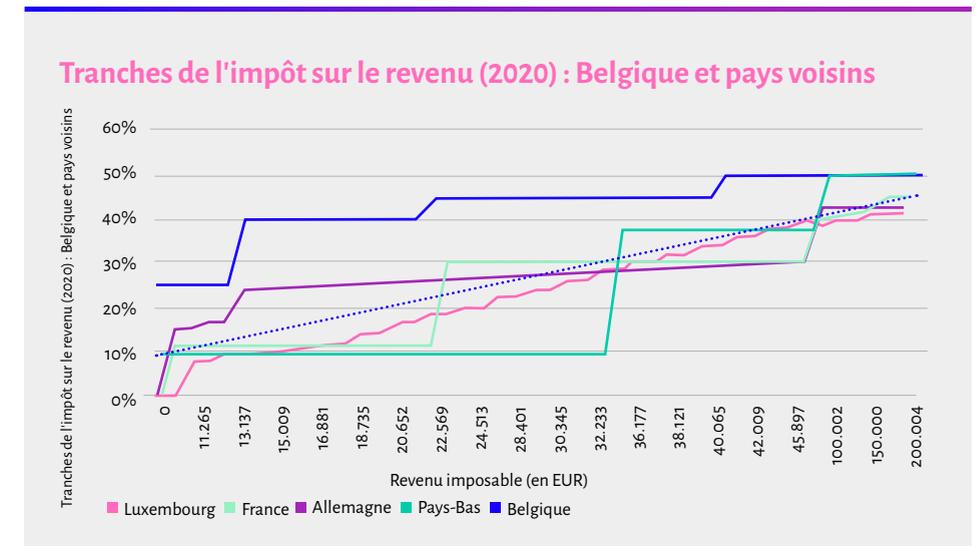


## Pression fiscale problématique sur le travail

Selon de nombreuses organisations (internationales), telles que le FMI, l'OCDE ou le Conseil supérieur des Finances, la pression fiscale sur les revenus du travail dans notre pays est problématiquement élevée. En comparaison avec d'autres pays de l'UE, en Belgique, une personne ayant un revenu moyen sans enfants à charge supporte la charge fiscale la plus élevée. En effet, celle-ci dépasse la barre des 50 %. En d'autres termes, exprimé en pourcentage du coût salarial, plus de la moitié revient à l'État, ce qui constitue un désavantage compétitif significatif.

Une étude de la FEB montre que les revenus moyens et élevés en particulier doivent supporter des impôts déraisonnablement élevés. Les personnes qui ont les revenus les plus faibles (équivalant à 50 % du revenu médian, soit environ le montant du revenu minimum) sont celles qui conservent le plus de revenu net par rapport à nos pays voisins. La cause principale en est le bonus à l'emploi social et fiscal qui ne concerne que les bas revenus. Une analyse de la période 2001-2020 montre que sur 20 ans, le revenu disponible a fortement augmenté, en particulier pour les bas salaires (jusqu'à 16 % du revenu brut).

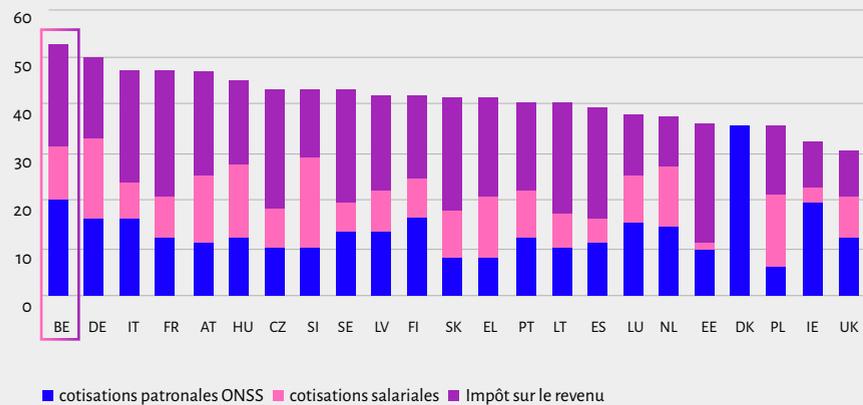
La pression fiscale étouffante sur les revenus moyens et élevés découle notamment du fait que les taux d'imposition marginaux sur le revenu en Belgique sont relativement élevés et augmentent rapidement à mesure que le salaire brut augmente.



Au cours de la dernière législature, une tentative a été faite pour inverser la tendance et réduire la fiscalité sur tous les revenus du travail en organisant un transfert de charge fiscale vers d'autres contributeurs fiscaux. Finalement, cela s'est révélé impossible.

### Composantes de l'impôt

(dans le coût salarial, pour un individu sans enfant avec un revenu moyen)



## Une sécurité juridique fragile

Notre système fiscal devient de plus en plus complexe et les obligations administratives (déclaratives) des entreprises de plus en plus étendues, lourdes et coûteuses. En outre, les nouvelles législations sont souvent votées sans consultation appropriée et/ou sans tenir compte des commentaires des entreprises et de leurs représentants. Il en va de même pour les problèmes de mise en œuvre qu'ils signalent.

Des accords avec l'administration, des instructions administratives, des avis contraignants d'organismes tels que le BELSPO et même des décisions individuelles du Service des Décisions anticipées en matière fiscale sont remis en question, avec effet rétroactif. Autre problème : des conclusions erronées sont tirées. Le Service des Décisions anticipées en matière fiscale fonctionne actuellement bien, de manière indépendante et objective. Le réformer, comme l'a proposé le ministre des Finances lors de la discussion sur la réforme fiscale, n'est pas nécessaire et va dans la mauvaise direction.

Aujourd'hui, dans le cadre de la lutte contre la fraude, les droits des contribuables de bonne foi sont mis à mal. En outre, les délais d'enquête sont prolongés sur la base de comparaisons incomplètes et erronées avec les pays voisins, et des sanctions de plus en plus sévères sont imposées même pour de simples erreurs ou omissions.

**La charge fiscale sur le travail n'est pas le seul aspect pertinent dans le contexte de la politique fiscale. Nous examinons également dans ce mémorandum la fiscalité dans le domaine de la R&D (voir le chapitre [R&D & innovation](#)) et le tax shift vert (voir le chapitre [Énergie & climat](#)).**

## Roadmap pour une prospérité durable

### #1 Réduire les taux d'imposition et l'abattement fiscal, diminuer et élargir les tranches d'imposition et supprimer la contribution spéciale de sécurité sociale.

Notre système fiscal actuel comporte 4 tranches et 4 taux d'imposition. En raison de la faible étendue des tranches d'imposition inférieures, il est beaucoup trop progressif. Cette forte progressivité, combinée à la gamme étendue d'avantages sociaux, d'allocations, de primes et de réductions fédérales, régionales, locales et autres pour les faibles revenus nous confronte en Belgique à des problèmes de pièges au chômage et à la promotion supérieurs à la moyenne de l'UE.

Il convient donc de réduire le nombre de tranches d'imposition, avec un taux d'imposition de 45 % pour la tranche la plus élevée. Ainsi, la charge fiscale effective sur les revenus professionnels, compte tenu de la taxe communale additionnelle (0,9 %), restera inférieure à 50 % pour le contribuable.

### #2 Maintenir une rémunération flexible.

Les entreprises belges devraient disposer de suffisamment de marge et de possibilités pour adapter la rémunération de leurs collaborateurs à leurs besoins afin de pouvoir attirer et conserver les talents nécessaires et donc d'être compétitives. En matière de mobilité, nous prenons comme exemple le budget de mobilité existant.

En outre, les entreprises devraient être en mesure de conserver leurs collaborateurs talentueux à moyen et à long terme. C'est pourquoi il convient de ne pas imposer les rémunérations à long terme, quelle que soit leur forme (bonus en espèces, actions, options sur actions, etc.) conjointement à des taux progressifs, mais séparément à un taux forfaitaire attrayant (par exemple, 25 %). En effet, le bénéficiaire n'en dispose pas immédiatement.

Dans ce contexte, il convient également de soutenir les employeurs qui investissent massivement dans la formation afin de former des collaborateurs talentueux et de les retenir. Nous préconisons donc une augmentation de la déduction des coûts de formation jusqu'à 150 %.

### #3 Maintenir le régime de pension complémentaire (2e pilier).

Dans le passé, les entreprises et les indépendants étaient appelés à résoudre ce problème. Grâce à un régime fiscalement avantageux, les entreprises, leurs salariés et les indépendants sont encouragés à se constituer une pension complémentaire pendant leur carrière active. Ceci afin de soutenir leur niveau de vie après la retraite.

Agoria plaide pour le maintien d'un régime fiscal attractif pour la constitution de pensions complémentaires. De cette manière, les entreprises, leurs collaborateurs et les indépendants sont encouragés en permanence à anticiper et à se constituer une pension complémentaire. Les modifications des régimes existants ne doivent concerner que l'avenir. Les modifications qui portent atteinte aux promesses et/ou aux attentes en matière de pension fondées sur des régimes de pension complémentaire légalement valables dans le passé sont totalement inacceptables.

### #4 Ne pas faire peser sur les employeurs le poids du financement d'une réforme du système fiscal visant à récompenser davantage le travail (supplémentaire).

La suppression de certains avantages fiscaux ayant un impact positif sur la compétitivité des employeurs mettrait en difficulté les entreprises belges et, par voie de conséquence, l'économie belge. De plus, l'emploi des contribuables actifs, et donc leur revenu professionnel, seraient également menacés.

Il faut donc faire appel à d'autres sources pour financer la réforme du système d'imposition des revenus d'activité. Les sources possibles sont les suivantes :

- la simplification des déclarations d'impôt sur le revenu des personnes physiques (y compris l'élimination de toutes sortes de déductions fiscales) ;
- les effets de retour d'une telle réforme ;
- l'amélioration de la structure existante de l'État, la réduction de la mainmise de l'État et l'amélioration de l'efficacité de l'État ;
- la réforme de la taxe à la consommation ;
- l'écologisation de la fiscalité.

### #5 Travailler à une gouvernance fiscale plus appropriée et plus transparente.

Avant d'élaborer des modèles de conformité fiscale coopérative et de surveillance horizontale, il convient de rétablir le respect et la confiance mutuelle entre l'administration fiscale et les entreprises. L'amélioration de la collaboration avec l'administration fiscale, sur la base d'une coopération authentique et transparente, peut apporter une contribution importante. Cela implique la réalisation et le partage d'études d'impact et la prise en compte des préoccupations, des problèmes envisagés et des plaintes du monde des entreprises. Les problèmes et les questions d'application pratique recevraient ainsi plus rapidement des réponses appropriées dans les instructions administratives (circulaires, etc.) et une meilleure législation verrait le jour.

### #6 Maintenir et renforcer le système de ruling belge actuel.

La sécurité juridique est essentielle pour les investisseurs et les entreprises. Il est important qu'ils obtiennent à l'avance une certitude juridique quant à l'application des règles fiscales dans la pratique, et qu'un autre service d'audit ou d'inspection de l'administration fiscale ne puisse pas la remettre en question par la suite.

### #7 Revoir la procédure et les délais d'audit et d'enquête, rétablir l'équilibre des droits et obligations entre l'administration et les contribuables, et revoir les pénalités souvent excessives.

### #8 Améliorer les applications numériques et procéder à une simplification administrative.

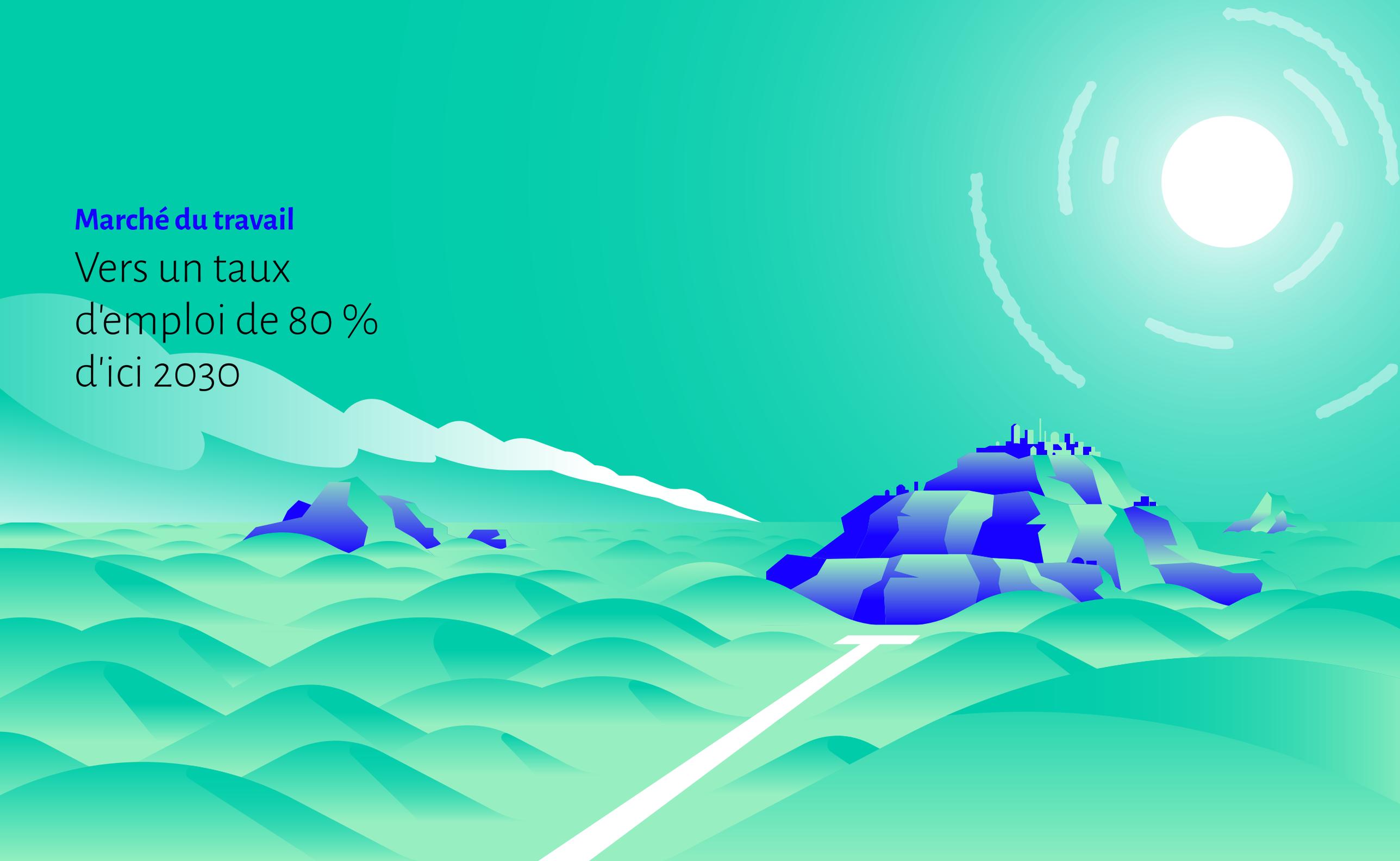
Avant tout, rationaliser et réduire les exigences en matière de rapports.

#### Technology for a better world

Un système fiscal qui encourage le travail est nécessaire pour réaliser notre engagement de créer 40 000 emplois supplémentaires d'ici 2030. Une fiscalité qui permet une rémunération flexible est également importante pour rémunérer les gens de manière durable et correcte. Un cadre juridique sûr offre la confiance, la transparence et la perspective de pouvoir ancrer des activités à long terme dans notre pays.

## Marché du travail

Vers un taux  
d'emploi de 80 %  
d'ici 2030

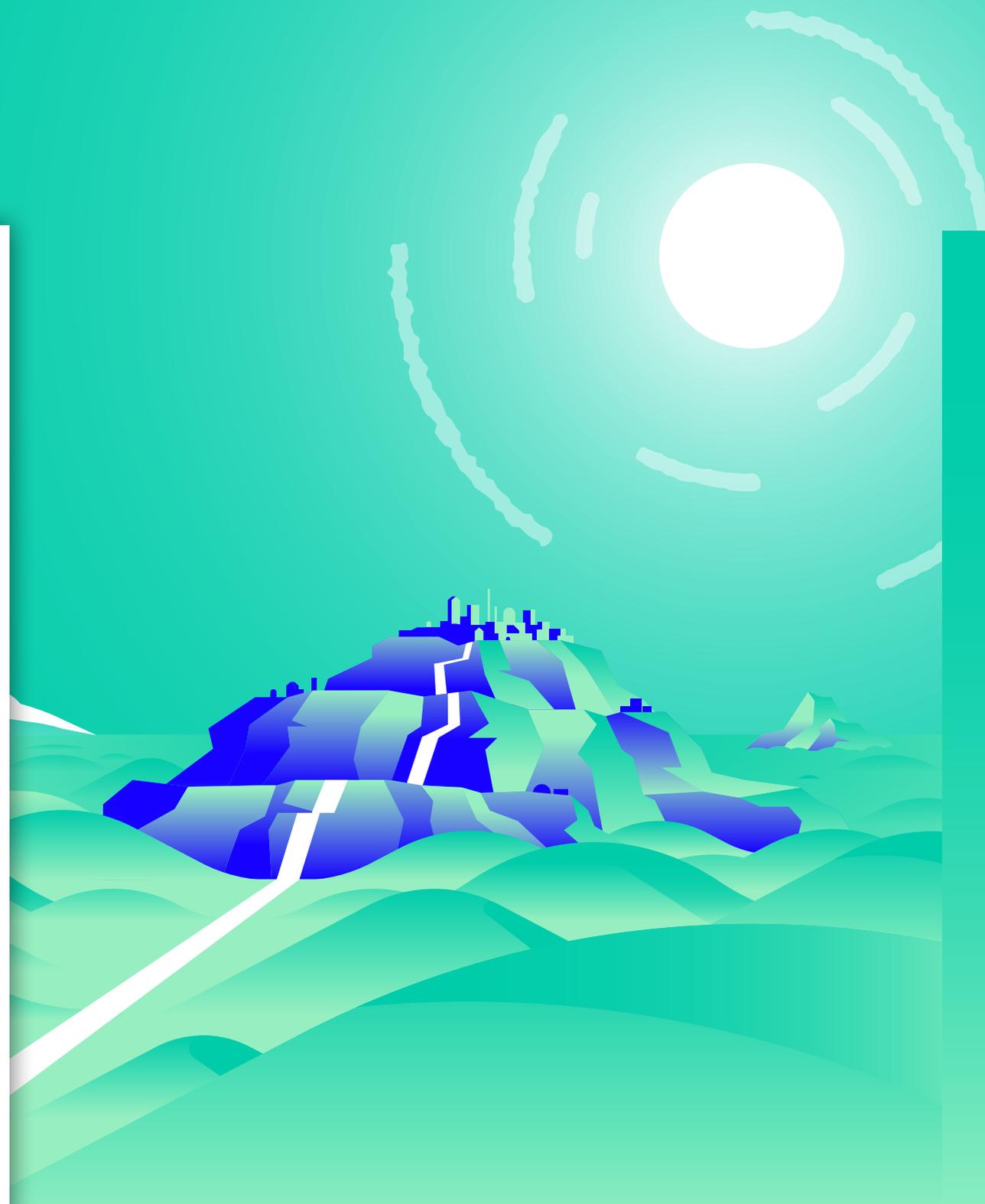


## Il est temps de changer de route

Une flexibilité limitée, des carrières relativement courtes et un taux d'emploi pas très élevé : les analyses du marché du travail belge ne sont pas réjouissantes. Fin 2022, le taux d'emploi s'élevait à 71,9 %. Un progrès en termes absolus, mais insuffisant par rapport à de nombreux autres pays de l'UE. Si l'on ajoute à cela un nombre record de postes vacants (dont 20 000 dans l'industrie technologique) et une productivité stagnante, il est clair que notre marché du travail est défaillant.

**20.000**

postes vacants dans le secteur  
technologique en Belgique.



## En retard sur tous les fronts

La dernière mise à jour de notre étude Be The Change (juin 2023) fait apparaître les éléments suivants :

- Au rythme actuel de création d'emplois, la Belgique n'atteindra qu'un taux d'emploi de 76,5 % en 2030, bien en deçà de l'objectif de 80 %.
- Au rythme actuel, nous n'atteindrons pas ces 80 % pour la Belgique avant 2037, soit avec 7 ans de retard.
- La Belgique fait partie des 5 États membres de l'UE ayant le taux d'inactivité le plus élevé.

En outre, nous notons également que :

- La productivité du travail stagne (à peine 0,1 % de croissance entre 2016 et 2022).
- La Belgique a le taux de vacance d'emploi le plus élevé d'Europe (4,5 % d'ici fin 2022).

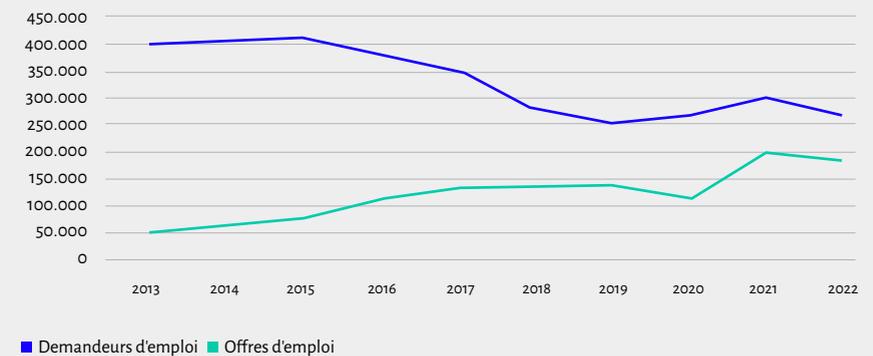
### La Belgique a le taux d'inoccupation le plus élevé de l'UE27

Pays ou région	Taux d'emplois vacants fin 2022
<b>Belgique</b>	<b>4,5%</b>
<b>EU-27</b>	<b>2,8%</b>
<b>Allemagne, France, Pays-Bas</b>	<b>3,8%</b>
Pays-Bas	4,5%
Allemagne	4,4%
France	2,8%
<b>Pays scandinaves</b>	<b>2,5%</b>
Danemark	2,9%
Suède	2,6%
Finlande	2,0%

- Le rapport entre les postes vacants et les demandeurs d'emploi s'aggrave.

### Composantes de l'impôt

(dans le coût salarial, pour un individu sans enfant avec un revenu moyen)



Conclusion : le marché du travail se resserre et l'inadéquation entre les offres d'emploi et les demandeurs d'emploi disponibles s'accroît. Par rapport à l'Europe, notre pays se situe en dessous de la moyenne.

## L'évolution démographique n'aide pas

La croissance démographique de la population belge ne permettra pas d'atteindre l'objectif de 2030. La migration économique sélective fait partie de la solution pour pourvoir tous les emplois, réaliser la croissance économique nécessaire et soutenir notre sécurité sociale (par exemple, le paiement des pensions). Pour être clair : Agoria est contre le travail illégal, mais croit en un système qui fait appel (temporairement) à des talents étrangers (voir par exemple le modèle canadien).

# Roadmap pour une prospérité durable

## #1 Développer une nouvelle vision de la carrière

- Intégrer toutes les formes d'apprentissage alternatif, d'amélioration des compétences et de recyclage. Créer plus de flexibilité dans les carrières.
- Veiller à ce que le travail à temps partiel soit plus rémunérateur. Le revenu total obtenu en combinant travail et revenu de remplacement doit être nettement plus élevé que le revenu de remplacement seul. Ainsi, les personnes qui combinent travail à temps partiel et revenu de remplacement ne devraient voir leur revenu de remplacement réduit qu'au prorata.

## #2 Travailler sur la perception du travail

- Le travail doit être plus rémunérateur. Il faut élaborer des mesures visant à augmenter le salaire net des travailleurs. Remarque : sans augmenter le coût du travail pour les entreprises.
- En outre, il est nécessaire de s'attaquer à deux autres éléments qui favorisent l'accès à l'emploi : (1) Réduire le seuil lié au statut de demandeur d'emploi en ce qui concerne les tarifs sociaux, les frais de transport, etc. (2) Fournir suffisamment de services sociaux pour la garde des enfants jusqu'à l'âge de 12 ans, l'assistance aux parents malades et handicapés, la mobilité, etc.
- Faire de l'effort de formation ciblé un facteur déterminant dans le système d'octroi et de durée des allocations de chômage, en fonction de la formation suivie par le demandeur d'emploi. Ainsi, les personnes qui se retrouvent au chômage (temporairement) peuvent compter sur une allocation de demandeur d'emploi raisonnable. Au fil du temps, des conditions supplémentaires sont liées par étapes à l'allocation. Ces conditions doivent renforcer la position du bénéficiaire sur le marché du travail.
- Si une personne cesse de chercher du travail ou de renforcer ses compétences, l'allocation diminue également : après 2 ans pour une personne qui ne peut pas justifier de 20 ans d'expérience professionnelle, après 3 ans pour une personne qui peut justifier de 20 ans d'expérience professionnelle.
- De la part des autorités belges, introduire conjointement et prioritairement des mesures d'activation du marché du travail. Préférer ces mesures au soutien de la passivité. Une part plus importante du PIB devrait donc être consacrée au soutien des mesures d'activation par rapport au soutien de la passivité. Agoria pense ici au soutien de l'upskilling et du reskilling, à l'inscription automatique des salariés au revenu d'intégration auprès des services de l'emploi, à la stimulation de la mobilité interrégionale de la main-d'œuvre, etc.

- Réduire considérablement le handicap du coût du travail par rapport à nos voisins et l'éliminer complètement à terme (voir le chapitre [Compétitivité](#)).

## #3 S'engager pleinement en faveur de la migration économique

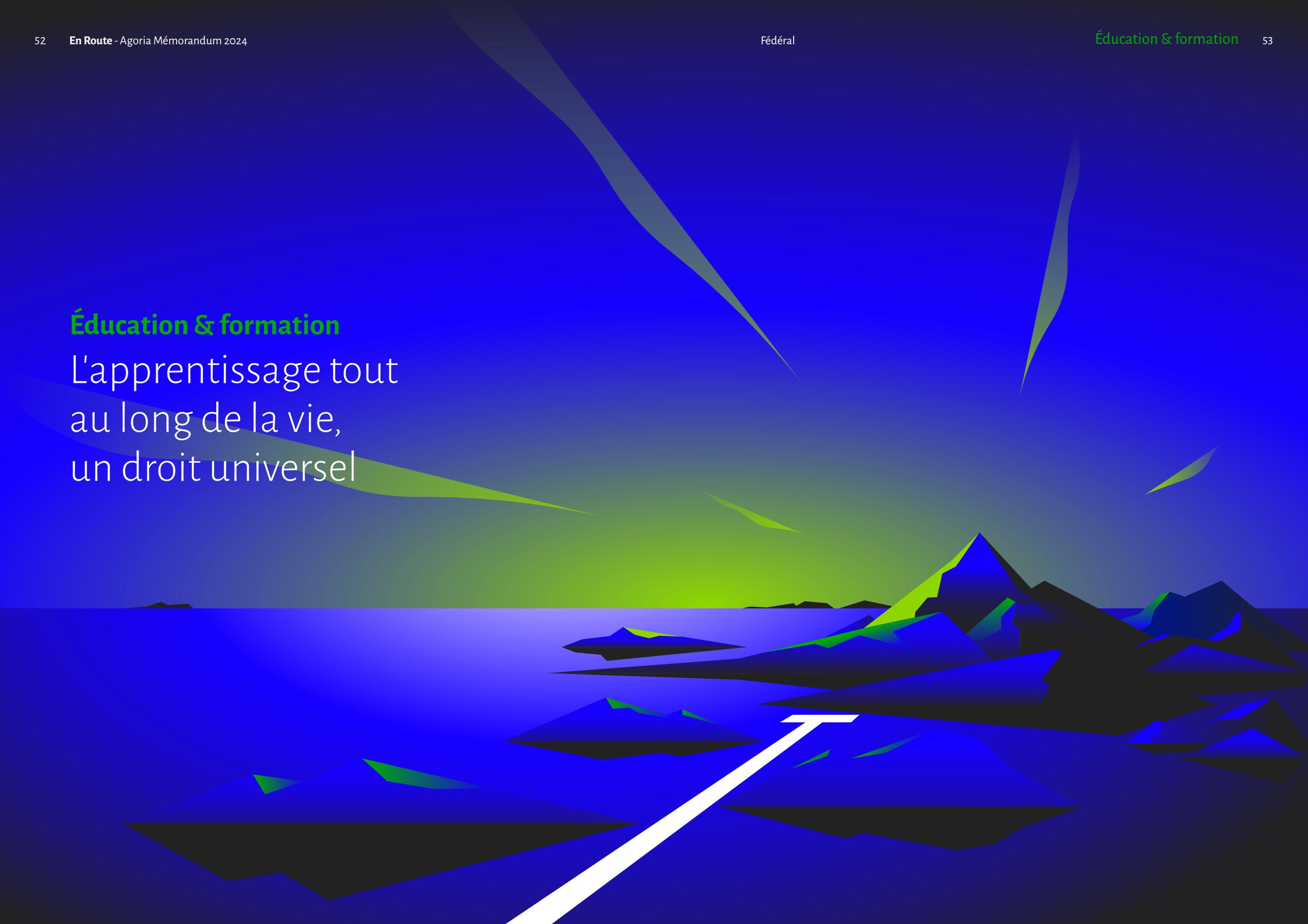
- Rendre le processus de recrutement de travailleurs étrangers plus rapide, plus facile et entièrement numérique. Ce dernier point s'applique également à la communication entre les autorités et l'employeur ou son agent. Le contrat et les conditions-cadres doivent garantir le respect de nos salaires et de nos conditions de vie.
- Veiller à ce que les employeurs belges ne doivent plus se justifier s'ils n'ont pas trouvé de candidat en Belgique et si le candidat étranger peut prouver qu'il dispose des atouts nécessaires.
- Poursuivre le développement de la plateforme commune Working in Belgium pour le traitement des demandes de séjour. Débloquer un budget au début de la législature pour déployer et renforcer la plateforme.
- Organiser l'immigration économique sur le modèle du Canada. Baser le système sur une déclaration d'intérêt et des critères clés tels que l'éducation formelle et informelle, les compétences, les talents, l'expérience et les connaissances linguistiques.
- Faire de la Belgique un lieu de travail plus attractif. Le délai entre l'introduction d'une demande et l'obtention d'un permis de travail et de séjour a doublé, voire triplé, depuis 2019. Faire en sorte que la Belgique figure à nouveau dans le top 3 des pays qui délivrent les permis le plus rapidement.

### Technology for a better world

Depuis plus de cinq ans, Agoria est un fervent défenseur d'une analyse approfondie du futur marché du travail à travers le projet Be The Change lancé en 2018. Également dans le cadre de notre stratégie de durabilité, l'ambition initiale s'articule, entre autres, autour de l'emploi durable et de l'engagement de créer 40 000 emplois supplémentaires entre 2020 et 2030, soit 16 emplois par jour ouvrable. Les recommandations citées ci-dessus devraient créer le cadre propre à soutenir cet engagement.

## Éducation & formation

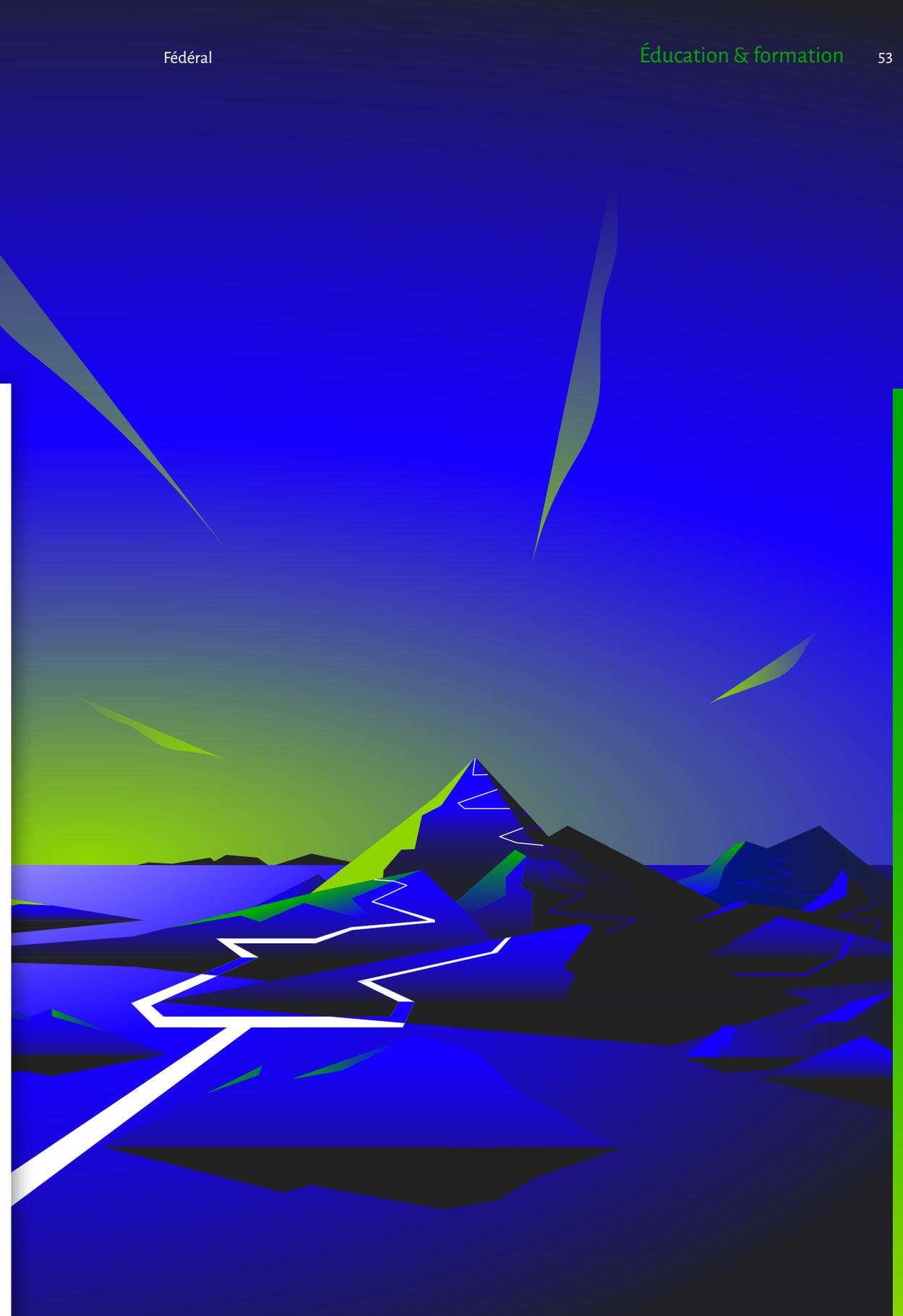
L'apprentissage tout  
au long de la vie,  
un droit universel



## Il est temps de changer de route

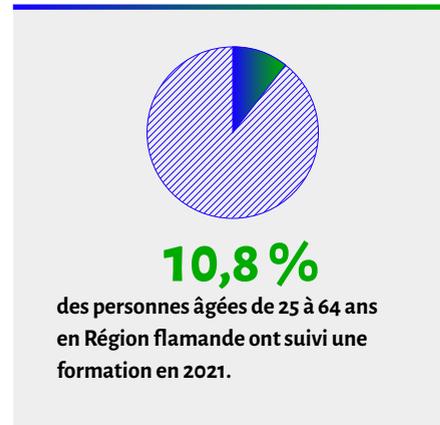
Toutes les formes d'apprentissage - formelles et informelles - gagnent en importance. Il est donc grand temps de revoir notre vision de l'apprentissage. En d'autres termes, ce que nous entendons par « apprentissage » aujourd'hui n'est pas la même chose qu'il y a dix ans.

Le levier de cette nouvelle vision se trouve, conformément au Pilier européen des droits sociaux, dans la Constitution et le droit du travail : l'inscription d'un droit universel à l'apprentissage tout au long de la vie. Toutes les parties concernées, demandeurs d'emploi, travailleurs et employeurs, ne peuvent qu'en bénéficier.



## Différences entre les régions

En 2021, 10,8 % des personnes âgées de 25 à 64 ans en Région flamande ont suivi une formation. C'est plus qu'en Région wallonne (7,5 %), moins qu'en Région de Bruxelles-Capitale (14,6 %) et exactement le même pourcentage que la moyenne de l'UE (10,8 %). Il existe toutefois de grandes différences entre les pays de l'UE : en Suède, par exemple, ce chiffre est de 34,7 % contre 1,8 % en Bulgarie.



## Du droit de formation collectif au droit de formation individuel

Actuellement, un droit individuel à la formation a été introduit dans le Deal pour l'emploi dans le cadre de la concertation sociale. L'ancien droit collectif à la formation consistait en un nombre moyen de jours de formation par équivalent temps plein, réparti dans l'entreprise. Désormais, un droit individuel à la formation s'applique au niveau du travailleur. Concrètement :

- Dans les entreprises de 20 salariés ou plus, chaque salarié à temps plein aura droit à 5 jours de formation par an à partir de 2024. En 2023, ce quota est encore limité à 4 jours.
- Dans les entreprises de 10 à 20 salariés, chaque salarié à temps plein bénéficie d'1 journée de formation par an.

Les partenaires sociaux peuvent modifier le nombre de jours dans une convention collective généralement contraignante. Toutefois, ils ne peuvent pas décider de descendre en 2023 en dessous de 4 jours ou, de manière générale, en dessous de 2 jours.

Les journées de formation ont été créées pour enseigner aux employés des compétences orientées vers l'avenir. Le moment de la formation est délibérément choisi de manière proactive, avant qu'une expérience négative ne se produise (par exemple, un licenciement ou une restructuration). Afin de maximiser l'employabilité immédiate des travailleurs, les mesures d'apprentissage ne sont utilisées que pour enseigner des compétences spécifiques à l'emploi, au secteur et à l'avenir ou des compétences transversales.

# Roadmap pour une prospérité durable

## #1 Faire de l'apprentissage tout au long de la vie une responsabilité partagée – non seulement dans le chef l'employeur, comme c'est généralement le cas aujourd'hui, mais aussi dans celui du travailleur.

Les chômeurs ont le devoir de travailler sur leur employabilité. Cela peut se faire en suivant une formation en vue d'un emploi dans un secteur où la pénurie est importante, en se reconvertissant dans un métier en pénurie ou en acquérant des compétences orientées vers l'avenir. Il faut donc faire de l'apprentissage un devoir pour toutes les personnes qui sont au chômage ou inactives et bénéficient d'une allocation. Et élaborer un système d'indemnisation au prorata de l'investissement en temps de formation et de médiation.

## #2 Reconnaître l'apprentissage informel comme une forme de formation

Outre la formation formelle et reconnue, l'apprentissage informel gagne en importance. Toutefois, ces formes d'apprentissage ne sont pas vérifiables par un enregistrement officiel. Les indicateurs pour les incitants sont dès lors biaisés. Il convient donc d'adapter les critères des incitants à l'apprentissage (par exemple, la présence de plans de développement).

### Technology for a better world

L'upskilling, le reskilling et l'apprentissage tout au long de la vie seront essentiels sur le marché du travail de demain. Agoria s'engage à informer les travailleurs de notre secteur sur les compétences dont ils auront besoin pour exercer leur métier en 2030. Nous fournissons par ailleurs les formations nécessaires pour les préparer en conséquence.

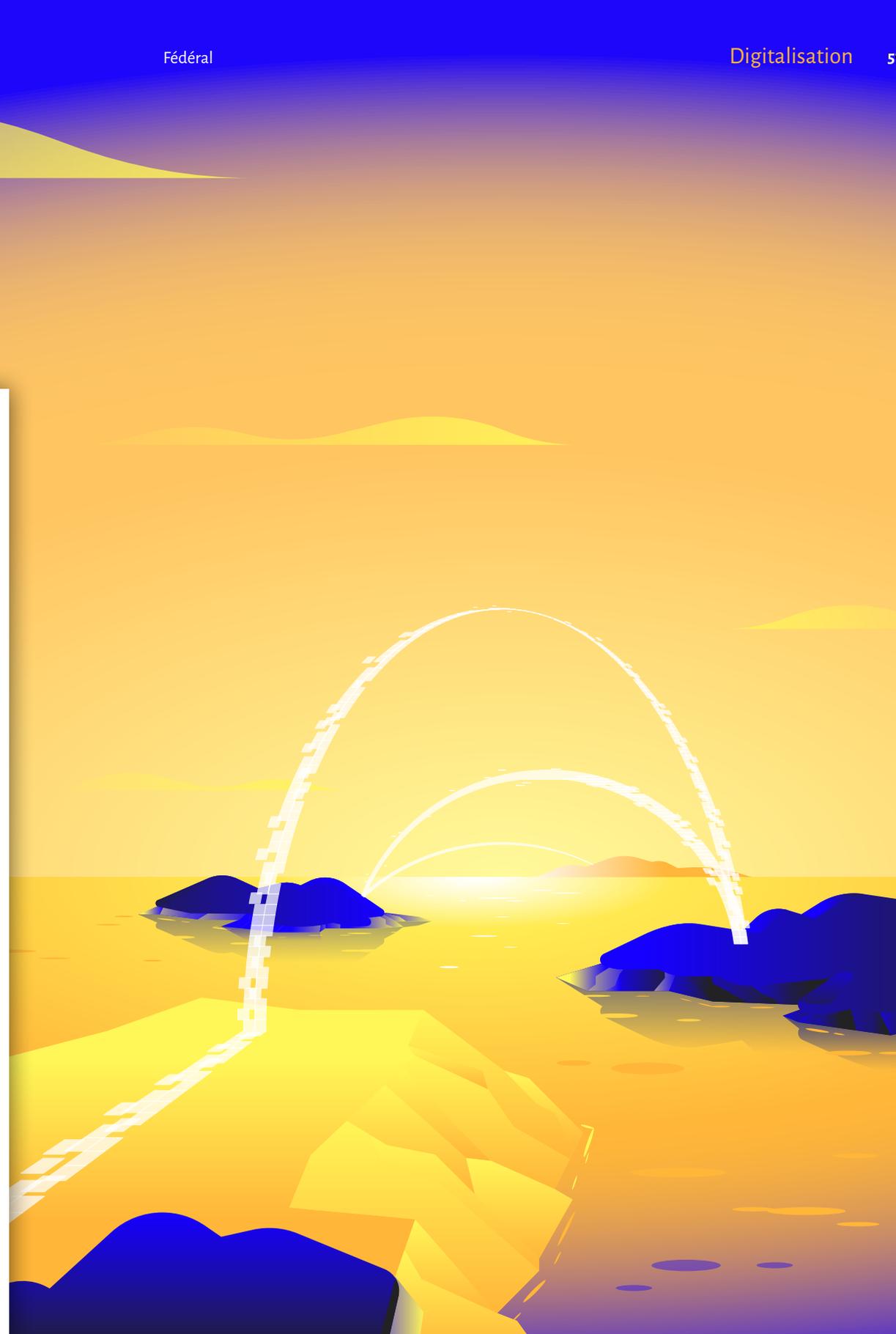
## Digitalisation

Ouvrir la voie  
à la décennie  
numérique



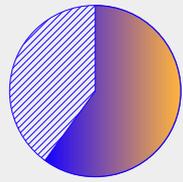
## Il est temps de changer de route

Malgré l'importance croissante de la technologie numérique dans l'économie et la société, la Belgique perd aujourd'hui du terrain par rapport à ses voisins européens. Par exemple, nous sommes passés de la 5e à la 16e place selon l'Indice de l'économie et de la société numériques (DESI) de la Commission européenne. Agoria préconise donc une stratégie numérique ambitieuse, axée sur 4 domaines clés : les compétences et les experts numériques, une infrastructure numérique sûre et durable, l'accélération numérique des entreprises et la numérisation des services publics.



## Toute l'économie se numérise

L'emploi dans le secteur des TIC a augmenté de près d'un tiers en dix ans (2012-2022). En outre, plus de 60 % des experts numériques travaillent en dehors du secteur des TIC, notamment dans les secteurs financier, public et industriel. En d'autres termes : la numérisation est omniprésente.



>60 %

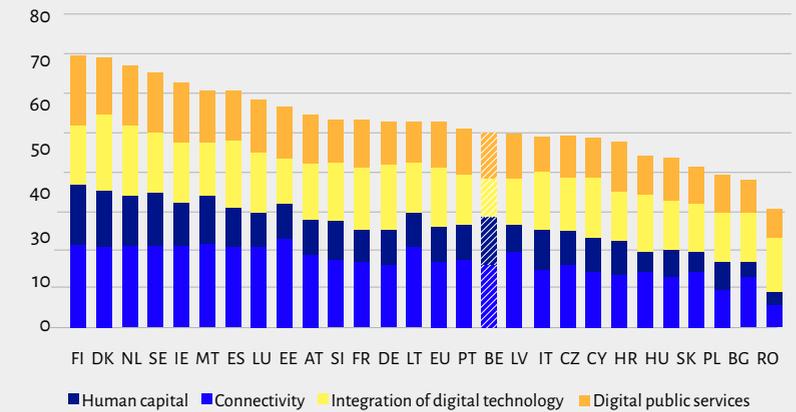
des experts numériques travaillent en dehors du secteur des TIC, notamment dans les secteurs financier, public et industriel.

(Source : BNB, EFT, Agoria Be The Change, 2023)

## Chute de la 5<sup>e</sup> à la 16<sup>e</sup> place

Pour mesurer les progrès de l'économie et de la société numériques au niveau national, l'UE a mis au point l'indice de l'économie et de la société numériques (DESI). Malgré quelques progrès, la Belgique perd constamment du terrain par rapport aux autres pays européens. Notre pays est passé de la 5<sup>e</sup> place en 2015 à la 16<sup>e</sup> en 2022. L'Espagne, quant à elle, est passée de la 17<sup>e</sup> place en 2015 à la 7<sup>e</sup> en 2022, grâce à une politique numérique forte et ambitieuse (par exemple [España Digital 2026](#)).

### Digital Economy and Society Index (DESI) 2022 ranking



Les initiatives fédérales telles que #SmartNation sont positives mais insuffisantes. Si la Belgique aspire à revenir dans le top 5 d'ici 2030, elle doit revoir ses ambitions à la hausse et collaborer plus étroitement avec les autres entités belges.

## 4 domaines d'action pour le niveau fédéral

Sur sa [voie vers la décennie numérique](#), l'Europe identifie quatre domaines d'action assortis d'objectifs ambitieux pour 2030.

### 1) Compétences digitales

La 13<sup>e</sup> position de la Belgique la place juste au-dessus de la moyenne européenne (DESI). Cependant, notre pays est à la traîne en ce qui concerne la proportion de diplômés en TIC - 2,2 % par rapport à une moyenne européenne de 3,9 %. Malgré les initiatives d'acteurs publics – par exemple DigiSkills Belgium – et privés, on déplore un manque de compétences numériques de base et d'experts, notamment en matière de cybersécurité et d'IA/données.

Il est également important d'encourager et de cartographier les formations « non régulières ». Stimuler également les entreprises à faire appel à ce type de formation. En plus, il faut tenir compte de l'impact des formations « non régulières » (axées sur la demande) pour l'indice DESI.

## 2) Infrastructure digitale sécurisée

Des réseaux de télécommunications fixes et mobiles puissants et sécurisés sont essentiels pour une économie et une société numériques saines. Le nombre de cyberattaques en Belgique a augmenté de 37 % entre 2019 et 2021. Il est donc grand temps de s'attaquer au manque de maturité en matière de cybersécurité dans les secteurs public et privé, ainsi qu'à la pénurie d'experts en cybersécurité (environ 4 000 postes vacants dans tous les secteurs en Belgique) (voir le chapitre [Télécom](#)).

## 3) Accélération digitale des entreprises

### Nouvelles technologies, données et innovation

Les nouvelles technologies (IA, Web 3.0, 5G, blockchain, XR/VR, cybersécurité, etc.) et l'économie des données gagnent en importance, offrant des solutions à une série de défis sociétaux et économiques. En outre, le défi pour la Belgique aujourd'hui n'est pas tant de créer de nouvelles start-ups que de faire prospérer les start-ups et scale-ups innovantes existantes.

### Mise en œuvre de nouvelles réglementations numériques

De nombreuses nouvelles réglementations européennes sont en cours d'adoption (Data Act, AI Act, Cyber Resilience Act, NIS2 Directive, etc.). S'y conformer sera un véritable défi pour les entreprises, y compris parce que la technologie évolue constamment.

### Digital4Sustainability

La technologie numérique est l'une des solutions pour relever les défis de la durabilité (voir par exemple l'étude Digital4Climate d'Agoria & Accentur, 2022). Mais il y a encore des progrès à faire en la matière, car seuls 56 % des entreprises belges ont une intensité moyenne à élevée d'actions vertes basées sur les TIC – par rapport à une moyenne européenne de 66 % (DESI).

## 4) Digitalisation des services publics

Malgré quelques progrès, la Belgique reste en dessous de la moyenne européenne (DESI), se classant à la 16e place. La pression continue d'augmenter et il est urgent de renforcer la collaboration avec le secteur privé. Investir dans l'eHealth devient également une priorité pour faire face à la pression croissante qui pèse sur le système de santé belge.

# Roadmap pour une prospérité durable

Agoria préconise une stratégie numérique forte et horizontale, coordonnée entre les différents niveaux de gouvernement – à l'instar d'[España Digital 2026](#) – et dirigée par un numéro 1 ou 2 (vice-premier) du gouvernement.

## #1 Stimuler les compétences digitales

- Élargir l'offre de formation pour les experts numériques, y compris dans les domaines de l'IA/des données et de la cybersécurité (voir le chapitre [Éducation & formation](#)).
- Encourager également les formations « non régulières » notamment en les cartographiant (mapping). Tenir aussi compte de l'impact des formations « non régulières » (axée sur la demande) pour l'indice DESI.

## #2 Sécuriser l'infrastructure digitale

- Mettre sur pied une campagne d'activation ambitieuse et coordonnée au niveau régional et national, ciblant les dirigeants des secteurs privé et public, afin qu'ils adoptent un plan de cybersécurité/résilience.
- Accélérer, au sein du Centre pour la cybersécurité en Belgique (CCB), la création d'un super Centre opérationnel de sécurité (SOC) pour organiser l'échange d'informations entre les entreprises et avec le secteur public. Il couvrira notamment les informations relatives aux cyberattaques, aux réponses et aux vulnérabilités, afin de renforcer la cybersécurité dans les secteurs critiques et les entités clés (voir Directive NIS2). Cela contribuera à renforcer la stratégie nationale de cybersécurité 2.0 et la stratégie européenne (par exemple, l'établissement d'un [SOC transfrontalier](#)).
- Mettre en œuvre efficacement le partenariat public-privé pour la défense dans le cadre de la stratégie industrielle et de recherche de la Défense ([DIRS](#)), en impliquant des acteurs tels qu'Agoria avec son groupe d'entreprises Cyber Made in Belgium 4 Defence.
- Introduire une déduction fiscale pour tous les investissements dans la cybersécurité.
- Telecom : voir le chapitre [Telecom](#).

### #3 Faciliter l'accélération digitale pour les entreprises

#### Nouvelles technologies, données et innovation

- Déployer davantage de nouvelles technologies telles que l'IA et le web 3.0 dans le secteur public pour relever les défis sociétaux (par exemple, la mobilité, les soins de santé, les élections, la lutte contre le blanchiment d'argent, etc.)
- Promouvoir la création d'écosystèmes de données, par exemple en investissant dans l'écosystème existant de la Data Space Alliance. Les pays voisins, à savoir la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, sont beaucoup plus avancés à cet égard. Les Pays-Bas, par exemple, disposent du [Centre of Excellence for Data Sharing & Cloud](#). Il est nécessaire de mettre des données externes à la disposition des entreprises pour qu'elles puissent continuer à innover à l'avenir.
- Maintenir notre système actuel d'incitants fiscaux à la R&D (2022) et le rendre plus accessible aux start-ups et aux PME technologiques (voir le chapitre [Fiscalité](#)).

#### Mise en œuvre de nouvelles réglementations numériques

- En collaboration avec les régions, nommer un coordinateur numérique au sein du gouvernement fédéral (sous la responsabilité d'un ministre de la Numérisation), en vue de créer de nouveaux organes pour mettre en œuvre les nouvelles réglementations européennes (Data Act, Cyber Resilience Act, AI Act, Digital Services Act, etc.). Fonction de ce coordinateur : assurer un rôle de « one-stop shop » pour les entreprises, d'information et de sensibilisation, etc.
- Au niveau fédéral, en coopération avec les régions, mettre en place des bacs à sable réglementaires pour tester à grande échelle les nouvelles réglementations numériques européennes, en particulier l'AI Act et le Data Act. Nous nous référons ici au [projet pilote espagnol pour l'AI Act](#).

#### Digital4Sustainability

- Investir dans des solutions numériques pour réduire l'empreinte carbone dans les secteurs de la mobilité, de l'énergie et des bâtiments (investissements publics) (voir le chapitre [Energie & Climat](#)).
- Soutenir la réduction de l'empreinte carbone numérique (Green IT) en aidant les centres de données et les opérateurs de télécommunications à devenir entièrement décarbonés d'ici 2050 et à respecter les nouvelles exigences de l'UE en matière d'établissement de rapports (pas d'obligation fédérale supplémentaire).

### #4 Encourager la digitalisation des services publics

- Mettre fin à la concurrence déloyale que subissent les entreprises privées de la part des instances publiques numériques telles que Smals (fédéral) et Paradigm (Bruxelles) et encourager la collaboration avec le secteur privé (par exemple, un rôle clair pour le gouvernement dans la gestion des données).
- Agoria souhaite accélérer la digitalisation complète des processus clés, tels que le déménagement, afin d'améliorer la vie des citoyens et des entreprises, et ce, de manière transversale entre le niveau fédéral et les Régions et en collaboration avec le secteur numérique.
- Soutenir l'innovation numérique et l'utilisation des données dans le secteur de la santé. Développer une vision et un financement structurel pour l'innovation dans le secteur de la santé. En collaboration avec les régions, établir un programme cohérent et efficace pour mieux utiliser et partager les données relatives à la santé.

#### Technology for a better world

La transition digitale touche plusieurs des 12 domaines d'impact de la stratégie de développement durable d'Agoria : les technologies pour l'emploi durable, une économie de données rationalisée, l'action climatique, la numérisation et l'éthique, la transparence et la cybersécurité. Une numérisation réfléchie peut contribuer à une plus grande durabilité, à la transparence et à la tranquillité d'esprit. Elle n'est pas une fin en soi, mais un moyen idéal pour créer un impact positif.

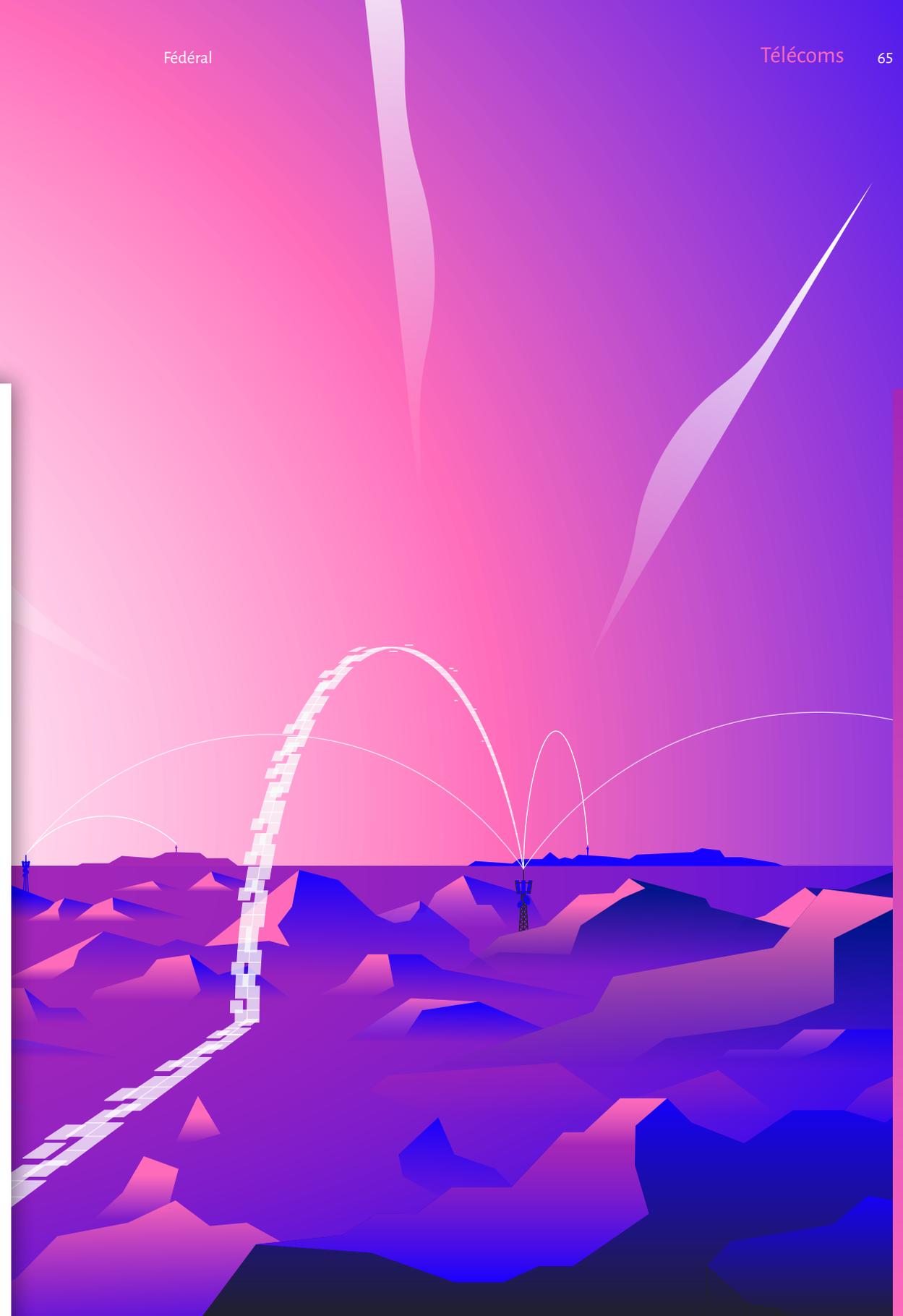
## Télécoms

Une infrastructure  
de pointe pour  
le 21<sup>e</sup> siècle



## Il est temps de changer de route

Une épine dorsale numérique solide est essentielle pour la compétitivité de nos entreprises et le bien-être des citoyens. Le déploiement de la 5G, de la fibre optique et des réseaux gigabit ultra-rapides joue un rôle clé à cet égard. L'industrie et le secteur des télécommunications travaillent d'arrache-pied pour atteindre les objectifs européens en matière de connectivité (programme d'action pour la décennie numérique de l'UE), mais des réglementations complexes menacent de bloquer la voie vers une meilleure connectivité. Si nous voulons ramener notre pays dans le peloton de tête européen, nous devons faire plus vite et mieux.



## Accélération du déploiement de la 5G, des réseaux gigabit et de la fibre optique

Avec une couverture 4G de 100 %, la Belgique fait partie du top européen. Mais en ce qui concerne le déploiement de la 5G, nous sommes à la traîne. Maintenant que les enchères de la 5G sont clôturées, les 5 opérateurs mobiles – Proximus, Orange, Telenet, Citymesh et NRB – sont passés à l'action. Le secteur s'est engagé à couvrir 99 % du territoire avec la 5G d'ici 2025.

Notre réseau de télécommunications fixes est l'un des plus performants d'Europe. L'objectif européen de 1Gbps est déjà possible aujourd'hui sur la quasi-totalité du réseau câblé de Telenet (HFC) et sur plus de 50 % du réseau câblé de VOO/Orange (presque 100 % d'ici la mi-2024). La Belgique atteindra sans aucun doute les objectifs de connectivité de l'UE avant 2030.

En outre, tous les opérateurs consacrent des budgets importants au déploiement de la fibre optique, qui nécessite des investissements considérables. Proximus vise à connecter plus de 4 millions de ménages et d'entreprises à son nouveau réseau en fibre optique d'ici 2028. Telenet et Fluvius ont déjà annoncé qu'ils allaient coopérer pour le déploiement du FTTH et la poursuite de la modernisation du réseau HFC. Orange et VOO ont également annoncé un plan industriel stratégique visant à moderniser le réseau HFC et à poursuivre l'adoption de la fibre optique. De solides investissements sont également réalisés dans des coentreprises pour déployer le FTTH en Flandre (Fiberklaar) et en Wallonie (Unifiber). Outre Proximus, Telenet et VOO, nos opérateurs B2B, tels qu'Eurofiber et Colt, investissent également dans des réseaux en fibre optique ultrarapides pour les entreprises.

## L'explosion des règles et des obligations pèse sur la rentabilité

Le secteur des télécommunications investit massivement pour doter notre pays d'une infrastructure numérique de pointe. Le gouvernement, quant à lui, doit mettre en place un cadre réglementaire qui encourage ces investissements au lieu de les freiner.

**2,31 milliards d'euros**

investis par le secteur des télécommunications en 2022, un montant record. Au cours de cette décennie, l'investissement total dans les réseaux fixes et mobiles atteindra 15 milliards d'euros.

Ces dernières années, cependant, on a assisté à une explosion de règles, de charges financières et d'obligations administratives supplémentaires – imposées par l'Europe et notre structure étatique complexe. De nouvelles obligations sont ajoutées année après année, qu'il s'agisse de rapports environnementaux plus stricts, de nouvelles règles pour le changement de fournisseur d'accès à Internet ou de compensations pour les interruptions de service. Toutes ces règles et charges pèsent sur la rentabilité du secteur des télécommunications.

## Des interprétations différentes créent le chaos

En outre, de nombreuses règles sont mises en œuvre différemment dans les trois régions et dans les différentes villes et communes. Le cadre, l'administration et les processus de déploiement et de construction des réseaux fixes et mobiles sont donc différents au niveau régional et même local. En outre, les coûts administratifs liés aux licences continuent d'augmenter en raison du manque d'harmonisation, des périodes d'attente, des longues procédures d'octroi de licences et des conditions supplémentaires imposées par les autorités locales.

## Le lourd tribut du gold-plating

Enfin, notre pays a tendance à être plus strict que ce que l'Europe prescrit effectivement (gold-plating). La boîte à outils de l'UE pour la sécurité des réseaux 5G et les normes de rayonnement sont deux exemples récents. Ces dernières sont différentes dans chaque région et plus strictes que dans tous nos pays voisins, ce qui a son prix. Les normes de rayonnement particulièrement strictes exigent jusqu'à 30 % d'antennes supplémentaires dans certaines parties du pays. En outre, nous sommes à peu près le seul pays à prélever des taxes ou d'autres redevances sur les infrastructures de télécommunications fixes et mobiles.

# Roadmap pour une prospérité durable

**#1 Créer une feuille de route stratégique pour les télécommunications** afin d'assurer le déploiement harmonieux des réseaux de télécommunications fixes et mobiles. Il est important que les différents niveaux de gouvernement contribuent à son élaboration, en consultation avec le secteur des télécommunications.

**#2 Selon la proposition du secteur des télécommunications, mettre en place une concertation structurelle et coordonnée entre les différents gouvernements et le secteur.**

De cette manière, nous pourrions élaborer ensemble une feuille de route stratégique avec une vision à long terme, un cadre législatif stable et un environnement propice aux investissements. Le Broadband Competence Office (BCO) peut servir de base à un programme interfédéral efficace. Il permettra une concertation structurelle entre toutes les parties concernées : le cabinet fédéral des télécommunications, les cabinets et administrations compétents des trois régions, l'IBPT, le SPF Economie et la fédération sectorielle Agoria Telecom Industries.

**#3 Lors de la mise en œuvre des réglementations européennes, une harmonisation maximale dans les trois régions doit être visée.**

Cela s'applique à la transposition de la législation européenne dans la législation régionale ainsi qu'au contrôle et au reporting des entreprises.

**#4 Aller vers la simplification administrative :** procéder à un examen du cadre réglementaire, puis élaborer un plan de simplification administrative.

### #5 Créer un nouveau cadre réglementaire pour le déploiement des réseaux en fibre optique.

Cela nous permettra de trouver le bon équilibre entre les forces du marché, la disponibilité de la fibre optique pour le plus grand nombre possible de citoyens et l'optimisation des coûts de déploiement. Envisager la possibilité d'une concurrence faisable au niveau des infrastructures, d'une coopération possible et d'un partage des infrastructures dans différentes zones. Veiller à ce que ce nouveau cadre réglementaire clarifie pour les opérateurs les possibilités de coopération, sans enfreindre le droit de la concurrence.

**#6 Créer un climat d'investissement coordonné** afin d'exploiter efficacement les milliards d'investissements destinés à la modernisation continue des réseaux.

**#7 Mettre en œuvre la Gigabit Infrastructure Act européen dans les trois régions** afin d'encourager le déploiement accéléré de réseaux à haute capacité.

**#8 Appliquer les normes européennes de rayonnement de 41V/m** comme nos pays voisins.

**#9 Lever les taxes sur les antennes, les pylônes et les infrastructures de réseau, ainsi que toute forme de redevance ou autre taxe sur les réseaux de télécommunications.**

Ce n'est qu'à cette condition que les opérateurs pourront continuer à s'engager à investir dans une infrastructure numérique exceptionnelle, offrant une gamme de services compétitifs et de qualité aux citoyens et aux entreprises, ainsi qu'aux pouvoirs publics.

### Technology for a better world

Les télécommunications sont au cœur de la stratégie de développement durable d'Agoria. Dans le monde complexe et changeant d'aujourd'hui, l'industrie technologique vise à résoudre les problèmes. Nous développons des technologies qui accélèrent la numérisation de la société et soutiennent l'économie des données. Parallèlement, nous nous efforçons d'atténuer les effets négatifs de la numérisation.

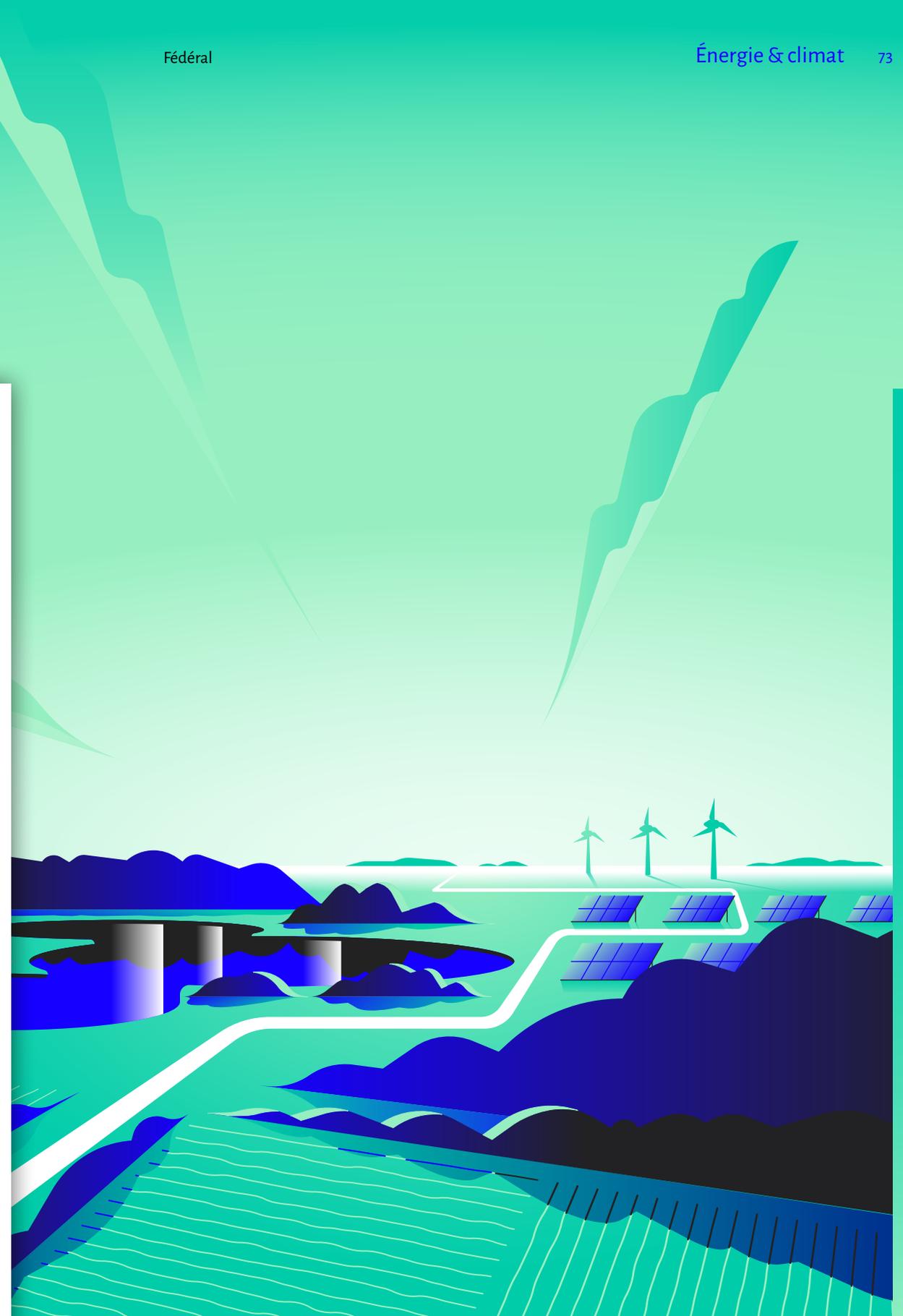
## Énergie & climat

Garantir l'approvisionnement  
en énergie pour les années  
à venir



## Il est temps de changer de route

La transition énergétique a des implications considérables pour notre approvisionnement en énergie. L'électrification des transports, le chauffage des bâtiments et les processus industriels vont entraîner une augmentation considérable de la consommation d'électricité. La demande de l'industrie augmente également, notamment pour la production d'hydrogène (H<sub>2</sub>) et d'électro-carburants (ou « e-carburants »). En d'autres termes : nous devons assurer dès aujourd'hui l'approvisionnement énergétique de demain.



## L'énergie nucléaire reste pertinente

En ce qui concerne l'énergie nucléaire, le gouvernement fédéral a soufflé le chaud et le froid. Dans un premier temps, il s'est engagé pleinement dans une sortie totale du nucléaire, mais la crise ukrainienne l'a fait changer d'avis. Il a finalement conclu un accord avec l'exploitant pour maintenir deux centrales nucléaires (Doel 4 et Tihange 3) en activité pendant 10 années supplémentaires. En outre, 100 millions d'euros ont été alloués à la recherche sur la nouvelle technologie nucléaire des petits réacteurs modulaires (SMR). Toutefois, la législation interdit encore la construction de nouvelles centrales nucléaires en Belgique.

## Mise en place d'un mécanisme de rémunération des capacités (CRM)

Après accord de l'UE, un CRM a été mis en place pour assurer la sécurité de l'approvisionnement. Sa conception permet de répondre avec souplesse aux chocs d'approvisionnement externes et de résoudre les problèmes d'attribution de licences aux capacités retenues lors de la mise aux enchères. Dans le cadre du CRM ont également été prévus le stockage et le Demand Side Response (DSR), en plus des centrales à gaz.

## Forte pression sur l'approvisionnement en électricité

L'approvisionnement en électricité est soumis à une pression considérable, principalement en raison de la réduction ciblée des émissions de CO<sub>2</sub> (-55% d'ici 2030) dans tous les types de secteurs tels que les transports et les bâtiments, et de la neutralité climatique convenue d'ici 2050. Les simulations exploratoires du Bureau fédéral du Plan et d'EnergyVille indiquent que la demande d'électricité va presque tripler pour atteindre 200-250 TWh à long terme. En 2022, la consommation d'électricité était encore de 86 TWh. Elle augmentera de 50 % au cours des dix prochaines années. L'augmentation de la demande d'électricité est nécessaire pour le transport, le chauffage des bâtiments et les processus industriels, ainsi que pour la production de H<sub>2</sub> et d'e-carburants afin de décarboniser les processus industriels.

Auparavant, l'insuffisance de la capacité d'interconnexion avec les pays voisins était souvent à l'origine des déconnexions du marché et des différences de prix de l'électricité en Europe occidentale. Aujourd'hui, c'est plutôt la disponibilité de l'énergie dans les pays voisins qui en est la cause. Cependant, l'interconnexion reste importante pour construire un marché européen de l'électricité, ainsi que pour mieux faire correspondre les pénuries et les excédents des pays de l'UE.

## Les énergies renouvelables et à faible teneur en carbone gagnent en importance

Au cours des 20 dernières années, l'intensité en carbone de la production d'électricité belge est passée de 275 à 136 g/kWh. Toutefois, à partir de 2023, elle risque d'augmenter à nouveau en raison de la fermeture de centrales nucléaires et de la lenteur du développement des énergies renouvelables. La disponibilité d'une énergie à faible teneur en carbone devient de plus en plus importante pour que notre pays soit considéré comme un lieu d'investissement pour les projets de transition énergétique. La nécessité croissante de se conformer aux exigences de durabilité et à la taxonomie joue également un rôle important.

En 2021, les énergies renouvelables représentaient 13,01 % de la consommation finale d'énergie. L'électricité renouvelable représentait 26,01 % de la production d'électricité. La Belgique a atteint de justesse les objectifs européens (2020). Cependant, dans le contexte de Fit for 55 et de REPowerEU, les objectifs européens ont été considérablement resserrés à 42,5 % (REDIII). La Belgique devrait porter la part des énergies renouvelables à 32 %, mais les plans énergétiques et climatiques actuels ne prévoient qu'un doublement.

Lors du processus d'approbation de la REDIII par le Conseil européen, il est apparu que de nombreux États membres de l'UE devraient poursuivre une vision globale et technologiquement neutre de l'énergie à faible teneur en carbone. Cette vision va au-delà des seules énergies renouvelables. Un certain nombre de pays, dont la France, souhaitent également développer l'énergie nucléaire dans le cadre du Green Deal et de la transition énergétique.

## Progrès dans la production d'énergie en mer

Le gouvernement fédéral a défini une deuxième zone de production d'énergie en mer du Nord. La capacité de production totale passe ainsi de 2,2 à 5,8 GW. Le calendrier des appels d'offres a été publié le 3 février et la législation nécessaire est en cours de préparation. Le mécanisme de soutien est conforme aux propositions relatives à la conception du marché de l'électricité de l'UE. La Belgique milite aussi activement pour que la mer du Nord devienne la plus grande centrale éolienne en mer.

## Il est urgent d'adopter un tax shift vert

Une étude interne réalisée par Agoria montre que la Belgique est le pays qui pénalise le plus l'électricité en termes de (para)taxation par rapport à d'autres secteurs énergétiques comme le gaz naturel. Cette situation est pernicieuse pour l'électrification des ménages et des entreprises, notamment si l'on veut accélérer le déploiement des pompes à chaleur et des voitures électriques. Le réaligement de la TVA et des accises du gouvernement De Croo n'a rien changé à cette situation, bien au contraire. Il y a là un chantier à mener tant au niveau fédéral qu'au niveau régional pour inverser le rapport des charges.

## Les régions emboîtent le pas

Les plans régionaux pour l'énergie et le climat proposent également de poursuivre la croissance des énergies renouvelables. Si l'on additionne les objectifs des différentes autorités, la production d'électricité renouvelable atteindra 50 TWh par an en 2030. La capacité de ce parc de production dépassera alors 25 GW, ce qui est bien plus que la consommation actuelle d'électricité aux heures de pointe (+/- 13 GW). Ainsi, outre les investissements dans la capacité de production à faible émission de carbone, des investissements massifs dans la flexibilité, le Demand Side Response, le stockage (central et V2G) seront nécessaires.

## La gestion numérique de l'énergie : l'avenir

Selon une étude récente du Brattle Group pour Google, la gestion entièrement numérique de l'énergie (virtual power plant) est beaucoup moins coûteuse pour gérer un système d'énergie renouvelable à grande capacité que les solutions traditionnelles (par exemple, les centrales électriques au gaz d'écrêtage de pointe ou le stockage à grande échelle dans des batteries).

## Mobilité

Le gouvernement De Croo a adapté la réglementation relative aux voitures de société afin de promouvoir les avancées en matière de véhicules à faibles émissions. Le budget mobilité donne aux travailleurs plus de flexibilité et de liberté de choix pour leurs trajets domicile-travail, réduisant ainsi les embouteillages.

Des investissements ont également été réalisés sur le réseau ferroviaire afin d'accroître la sécurité et la ponctualité et d'améliorer les services. Un nouvel accord de gestion a été conclu avec la SNCB. L'entreprise de transport doit continuer à travailler sur trois défis majeurs : la réduction de la consommation d'énergie, le renforcement de la sécurité et l'augmentation de la capacité.

## Bâtiments climatiquement neutres : nécessité d'accélérer

Le gouvernement fédéral s'est fixé un objectif ambitieux : atteindre la neutralité énergétique et climatique d'ici 2040 pour tous les bâtiments publics relevant de la compétence de la Régie des bâtiments, de la SNCB/Infrabel et de la Défense. Atteindre cet objectif nécessitera une sérieuse accélération des travaux de construction et de rénovation du patrimoine de l'État. Plus précisément, ces défis majeurs compliquent la mise à l'échelle :

- Les différentes réglementations régionales concernant les niveaux de neutralité énergétique et climatique rendent difficile l'établissement d'une base de référence.
- Partage des connaissances avec l'industrie pour déterminer les options disponibles.
- Une main-d'œuvre supplémentaire et de nouveaux profils professionnels pour lancer les stratégies immobilières et les projets de rénovation nécessaires, en tenant compte des possibilités de numérisation.
- Une disposition prévoyant un financement basé sur une structure pluriannuelle au lieu des budgets annuels actuels.

# Roadmap pour une prospérité durable

**#1 Transformer la loi sur la sortie du nucléaire en un cadre juridique** permettant aux centrales nucléaires de rester ouvertes et aux nouvelles centrales d'être autorisées.

**#2 S'engager en faveur des petits réacteurs modulaires (SMR).** Veiller à ce que les investissements dans les SMR puissent être réalisés dans un délai similaire à celui des autres pays qui cherchent à accélérer cette technologie.

**#3 Réaliser la zone Princesse Elizabeth** afin de porter la capacité offshore totale à 5,8 GW d'ici 2028. Mettre l'électricité à la disposition des consommateurs intéressés par le biais d'Accords d'achat d'électricité (AAE). Continuer à faire de la mer du Nord la plus grande centrale éolienne en mer.

**#4 Travailler au sein de l'UE avec d'autres États membres qui souhaitent développer leur approvisionnement en énergie nucléaire.**

**#5 Mettre en place un tax shift vert.**

Réduire les taxes sur l'électricité par rapport aux combustibles fossiles afin d'accélérer l'électrification chez les citoyens et au sein des entreprises par le déploiement de pompes à chaleur, de la mobilité électrique, etc.

**#6 En collaboration avec les régions, réaliser le développement de l'infrastructure de réseau nécessaire (y compris les interconnexions) pour le H2 et le CSC.**

**#7 Créer un partenariat solide autour du système ferroviaire en suivant l'exemple d'autres pays.**

Un écosystème fort conduit à des partenariats et augmente la résilience du système ferroviaire et de l'industrie.

- Mieux utiliser le cadre européen existant pour les marchés publics afin de créer des conditions de concurrence plus équitables.
- Faciliter le lancement d'une plateforme de données. Assurer une plus grande transparence et une meilleure disponibilité pour tous les utilisateurs privés et publics, tant pour le trafic de passagers que pour le trafic de marchandises.
- Assurer la continuité : confirmer les engagements financiers des plans pluriannuels (OPEX et CAPEX) comme convenu avec Infrabel et la SNCB.
- Éliminer les ambiguïtés de la législation fiscale actuelle pour les véhicules d'entreprise (par exemple, le remboursement de la recharge à domicile) en vue de réduire l'impact de la mobilité sur le climat et l'environnement.

**#8 En tant que gouvernement, donner l'exemple et maximiser la réalisation d'énergie renouvelable dans le patrimoine du secteur public.**

La mise en place d'une cellule de coordination – ou structure, parapluie... – entre la Régie des Bâtiments, Infrabel/SNCB et la Défense peut permettre de partager et d'harmoniser l'expertise, les méthodes et les données, et de délimiter des objectifs et un travail cohérents de la part d'instances ayant des responsabilités politiques différentes.

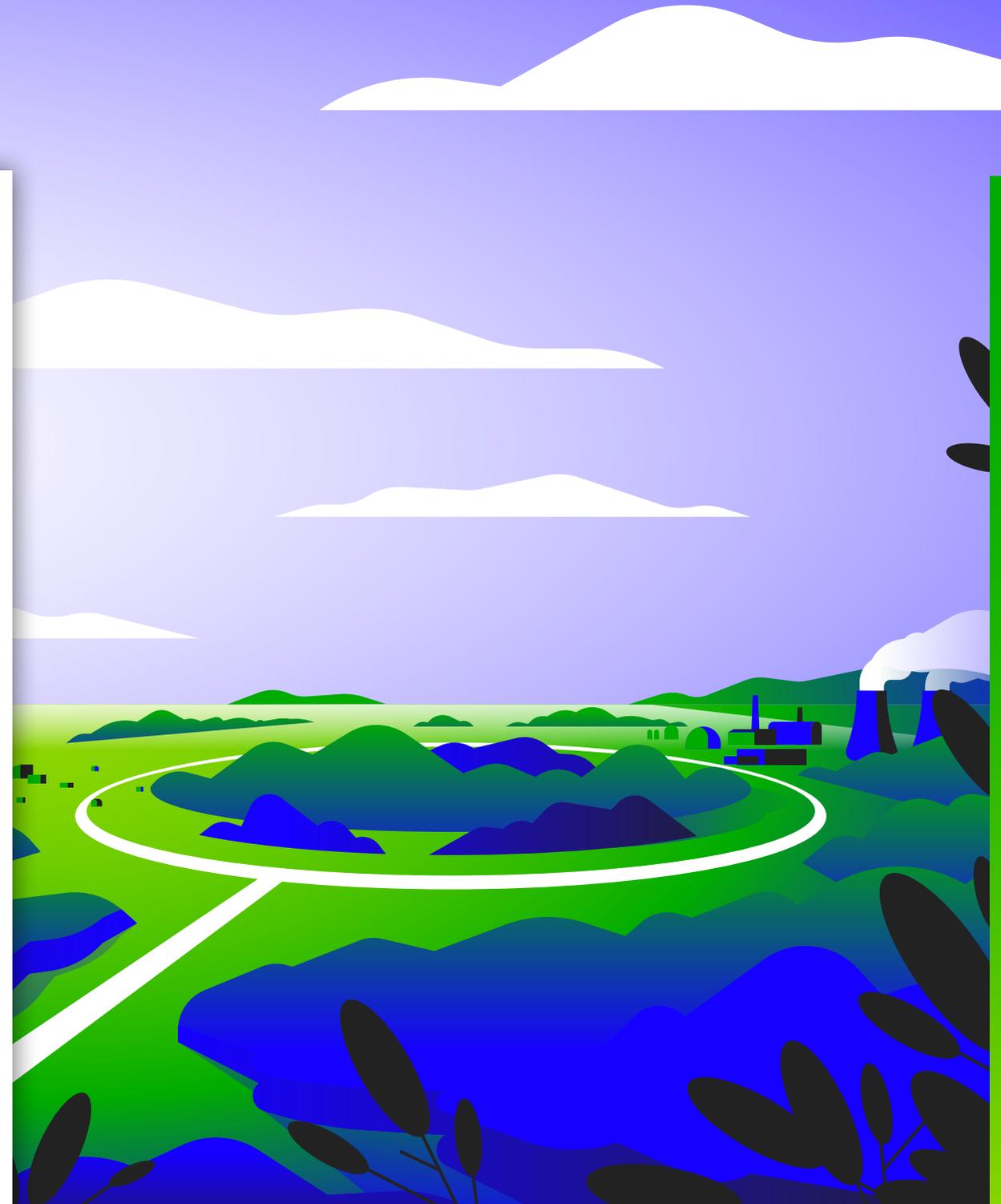
## **Economie circulaire & environnement**

De l'ordre dans le chaos :  
une politique univoque  
et efficace en matière  
d'économie circulaire et  
d'environnement



## Il est temps de changer de route

Beaucoup de choses se passent dans le domaine de l'économie circulaire et de l'environnement : la politique de l'UE en matière de produits chimiques est en cours de révision, une nouvelle stratégie pour des produits chimiques durables est en préparation, la réglementation sur l'écoconception évolue avec l'introduction de l'Ecodesign for Sustainable Products Regulation (ESPR) et le Critical Raw Materials Act vise à assurer une meilleure autosuffisance en métaux stratégiques nécessaires à la transition numérique et à la transition énergétique. Il s'agit là de changements d'une grande portée, et le secteur technologique a beaucoup de pain sur la planche. Il est temps de mettre de l'ordre dans le chaos, de réduire la charge administrative, de renforcer l'application de la législation et de collaborer plus étroitement avec les entreprises.



## Un tsunami d'obligations

La politique de l'UE en matière de produits chimiques (REACH, CLP) est en cours de révision et complétée par une stratégie pour des produits chimiques durables. L'objectif de cette politique complexe est de répertorier les propriétés des substances chimiques par le biais d'une obligation d'enregistrement et de développer une gestion des risques appropriée (autorisation et restriction) pour les « substances extrêmement préoccupantes ». Il existe également un certain nombre d'obligations spécifiques (par exemple, l'obligation de communication dans la chaîne de valeur en présence de certaines substances extrêmement préoccupantes).

Depuis l'introduction de cette politique, les entreprises du secteur technologique doivent également se conformer à toutes sortes d'obligations. Quelques exemples :

- Conformité dans la base de données SCIP. Toute entreprise détenant des substances extrêmement préoccupantes (224) à une concentration supérieure à 0,1% dans une partie homogène d'un objet doit les déclarer. Au niveau européen, il y a maintenant plus de 10 millions d'enregistrements. Toutefois, il n'est pas certain que ces enregistrements contribuent réellement à un meilleur recyclage des objets contenant des substances extrêmement préoccupantes. En outre, l'identification de la présence de substances extrêmement préoccupantes constitue un défi majeur pour l'industrie technologique en raison de l'augmentation régulière du nombre de substances, de la complexité des objets et des chaînes d'approvisionnement mondiales, dynamiques et complexes.
- De nombreuses dispositions supplémentaires visant à soumettre certaines substances à autorisation. Par exemple, la proposition de soumettre le plomb à une autorisation, alors qu'il existe déjà plus de 30 restrictions réglementaires différentes pour en réduire l'impact. Cela aura également un impact indésirable sur le recyclage potentiel de plusieurs matières premières critiques et stratégiques.
- De nombreuses dispositions supplémentaires visant à restreindre l'utilisation de certaines substances. Par exemple, la disposition visant à restreindre universellement les PFAS pour toutes les applications. Cela représente plus de 10 000 substances différentes et de nombreuses applications (par exemple, les batteries, les pompes à chaleur, les joints, les mousses d'isolation, etc.).

La révision de REACH n'en est qu'à ses débuts, mais les points suivants sont indubitablement déjà inscrits à l'agenda :

- Enregistrement obligatoire de certains polymères. Cette mesure imposera sans aucun doute des obligations supplémentaires à l'industrie technologique.
- Une révision des régimes d'autorisation et de restriction. De nouveaux concepts, tels que l'utilisation essentielle, seront probablement introduits, mais cela n'est pas encore clair.

En plus des obligations existantes, la stratégie envisagée autour des produits chimiques durables introduira de nouvelles obligations. Ainsi, avec les notions de sécurité et de durabilité dès la conception, un nouveau concept est en cours d'élaboration. Ce concept ira vraisemblablement de pair avec une série d'analyses :

- Sécurité des produits chimiques et des matériaux (approche fondée sur les risques).
- Sécurité lors de la manipulation de produits chimiques ou de matériaux (aspects liés à la sécurité et à la santé au travail).
- Effets sur la santé humaine et environnementale durant la phase d'utilisation (exposition directe).
- Évaluation de la durabilité environnementale.
- Évaluation de la durabilité sociale et économique.

## Écoconception : besoin d'unité et de clarté

Dans le cadre de l'écoconception, le gouvernement fédéral a introduit l'indice de réparation français pour un certain nombre de produits de l'industrie technologique. Au niveau européen, une nouvelle politique d'écoconception est à l'étude, avec de nombreuses exigences supplémentaires pour évaluer la circularité des produits.

Auparavant, la législation concernant l'écoconception ne s'appliquait qu'aux produits utilisant de l'énergie. Elle sera désormais étendue à d'autres produits, y compris ceux sans lien avec l'énergie. Il y aura une base de données et une déclaration sur les produits eux-mêmes (par exemple, la réparabilité, la résistance aux chutes, etc.) En d'autres termes : divers facteurs qui déterminent la durée de vie et la circularité d'un produit. Toutefois, l'application actuelle des réglementations en matière d'écoconception est très limitée.

Au niveau fédéral, la Plateforme intra-belge pour l'économie circulaire a été créée pour consulter les régions. Plusieurs programmes sont en cours au niveau fédéral et régional, tels que Belgium Builds Back Circular, Flanders Circular, Circular Wallonia et be circular be.brussels. Les actions qui seront convenues lors de la Plateforme intra-belge ne sont pas claires, principalement en raison de l'absence de toute forme de consultation ou de dialogue ouvert avec l'industrie.

# Roadmap pour une prospérité durable

**#1 Utiliser pleinement le Critical Raw Materials Act** pour développer la position de leader de la Belgique dans le recyclage des métaux critiques et stratégiques. Veiller à la coordination des politiques aux niveaux fédéral et régional afin de saisir les opportunités et de devenir la metal recycling valley européenne. De cette manière, nos entreprises belges peuvent contribuer à une autonomie stratégique forte en Europe.

**#2 Élaborer une politique chimique fondée sur la science et sur une approche basée sur les risques.**

Renforcer les connaissances en (éco-)toxicologie au sein des autorités compétentes afin d'adopter des positions scientifiquement fondées au niveau européen. Entamer un dialogue ouvert avec l'industrie technologique dans le cadre des diverses consultations sur les substances extrêmement préoccupantes. Utiliser l'expérience acquise par l'industrie technologique pour évaluer la révision de REACH. Ce faisant, se concentrer sur l'élimination des charges administratives sans valeur ajoutée.

**#3 Renforcer la plateforme intra-belge de l'économie circulaire** afin d'assurer une meilleure coordination, de rationaliser les différentes initiatives à travers les régions et d'avoir plus de poids. Tout d'abord, éliminer les obstacles juridiques déjà identifiés à la transition vers une plus grande circularité dans les régions. À cette fin, élaborer un programme d'action évolutif dans le cadre d'un dialogue ouvert avec l'industrie.

**#4 Ne pas mettre en œuvre une politique de production propre au niveau belge.**

Pour préserver le marché unique européen, les règles qui ne sont pas conformes au cadre européen doivent disparaître le plus rapidement possible. Peser davantage sur la politique européenne dans le cadre d'un dialogue ouvert avec l'industrie.

**#5 Investir dans l'application des nouvelles réglementations en matière d'écoconception.**

Celles-ci fixeront toutes sortes d'exigences supplémentaires en matière de circularité, en plus de l'efficacité énergétique, et pour un plus grand nombre de produits. Cela permettra de créer des conditions de concurrence équitables pour les entreprises technologiques.

## Technology for a better world

L'économie circulaire et l'environnement s'inscrivent naturellement dans la stratégie de durabilité d'Agoria. Les technologies innovantes développées par notre secteur aident les autres entreprises et le reste de la société à protéger notre planète et à accélérer la transition climatique. En réduisant nos propres émissions et en utilisant moins de matières premières primaires, nous visons à réduire l'impact de l'industrie technologique sur l'environnement.

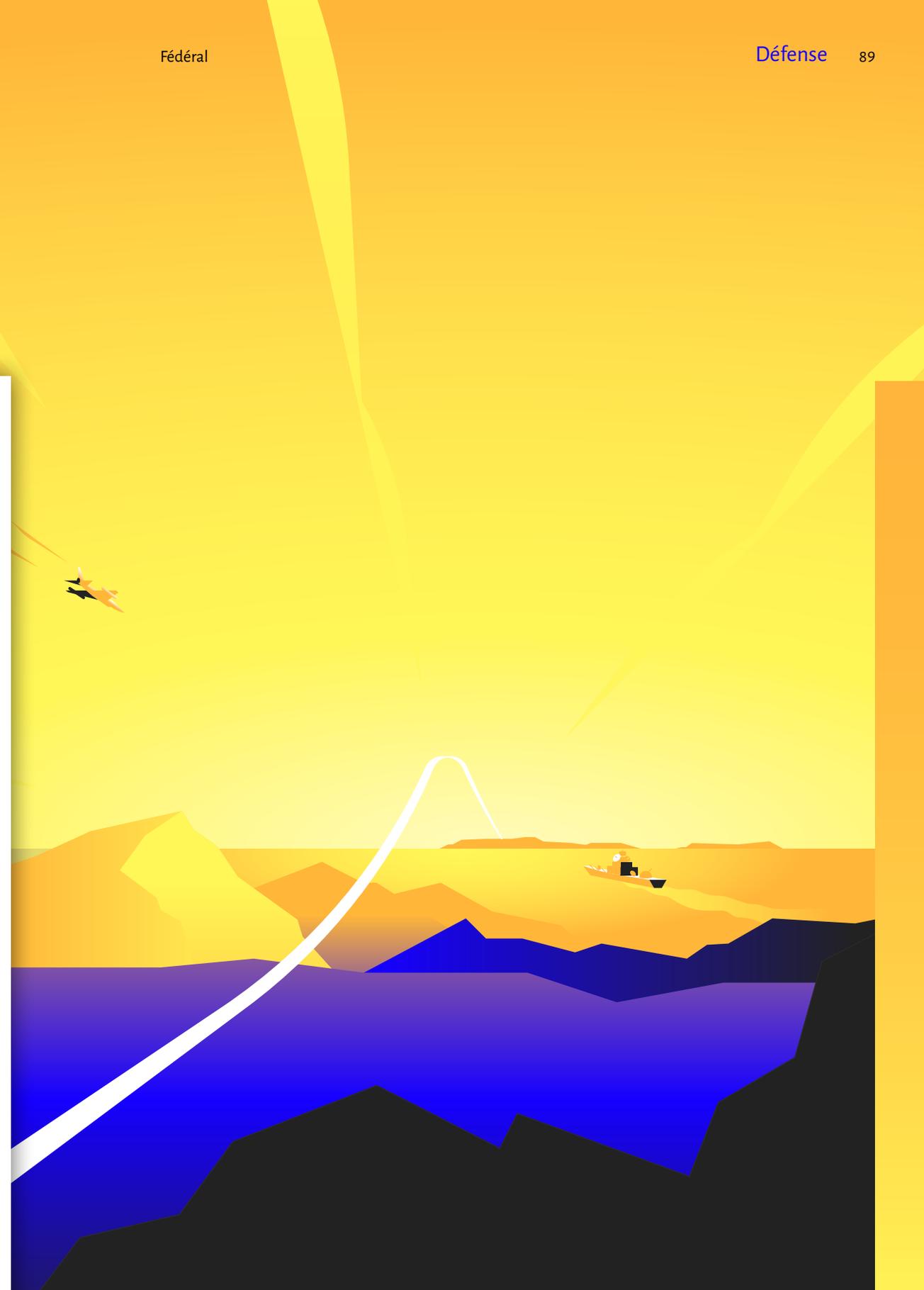
## Défense

Promouvoir la coopération  
entre la Défense et l'industrie  
de la défense



## Il est temps de changer de route

Le nouveau contexte géopolitique et la réalité socio-économique placent la Défense et l'industrie de la défense face à de nouveaux défis communs : dépendance à l'égard du développement technologique, équipement critique et matières premières, rareté des profils techniques et capacité logistique limitée. Pour faire face à ces problèmes, la coopération stratégique est cruciale.



## Les partenariats existants sont sous-utilisés

- À partir de 2025, la Defence, Industry & Research Strategy (DIRS) prévoit 1,8 milliard d'euros sur une période de six ans. Elle couvre 8 domaines d'application et 8 domaines technologiques. Elle est déployée au compte-gouttes, mais sans tenir compte spécifiquement des compétences parfois uniques de l'industrie dans un cadre européen et transatlantique.
- Le Fonds européen de la défense (FED) est un fonds de l'UE spécifiquement destiné à la R&D dans le domaine de la défense et doté de 7 milliards d'euros pour la période 2021-2027. L'industrie ne participe pas à la définition des priorités nationales ni à l'élaboration du programme de travail.
- L'Accélérateur de l'industrie de la défense pour l'Atlantique Nord (DIANA) et le fonds d'innovation de l'OTAN (NIF) démarreront en 2023.

## Manque de personnel et d'équipement

Notre industrie de la défense et la Défense elle-même pêchent dans un petit vivier de profils techniques rares. En outre, la défense déploie certains profils de manière sous-optimale – même dans des activités non techniques – et fait de plus en plus appel à l'industrie pour accomplir toutes sortes de tâches, y compris des tâches opérationnelles.

La Belgique et l'Europe ne disposent pas de suffisamment de forces armées et d'équipements opérationnels critiques pour agir dans des situations de crise extrêmes, comme l'a prouvé la crise ukrainienne. Nous n'avons pas non plus la capacité de produire l'équipement. Avec de nouveaux mécanismes tels que l'European defence industry reinforcement through common procurement act (EDIRPA) et le European Defence Investment Program (EDIP), l'Union vise à motiver ses États membres à investir conjointement dans des équipements critiques. Toutefois, à l'heure actuelle, la question de savoir ce que notre ministère de la défense considère comme des équipements opérationnels critiques et de quelle manière il entend impliquer l'industrie à cette fin n'est pas très claire. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, l'industrie est très peu impliquée dans la conception des marchés publics.

### Application trop rigoureuse de la législation relative aux marchés publics

Les directives européennes sur les marchés publics sont traduites dans les législations nationales des États membres. Cela donne lieu à diverses interprétations et applications. Si le gouvernement fédéral ou les autorités fédérées veulent être plus stricts que la directive européenne en la matière (gold-plating), cela crée un désavantage concurrentiel et affaiblit le potentiel industriel au service de la sécurité nationale.

### L'industrie de la défense qualifiée de secteur contraire à l'éthique

Le règlement de l'UE sur la taxonomie vise à rendre l'économie de l'Union plus durable. Divers groupes de pression font pression pour exclure l'industrie de la défense des produits financiers sur la base de préoccupations éthiques. En prévision du règlement de l'UE, Febelfin applique déjà un label de durabilité pour les banques belges, en excluant automatiquement l'« industrie de l'armement », c'est-à-dire toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 5 % des activités de défense.

Certaines banques vont plus loin et excluent également les entreprises ayant des relations commerciales avec l'industrie de la défense. Dans notre pays, les entreprises de défense ont donc de plus en plus de mal à travailler avec les banques belges, même pour les projets cofinancés par le gouvernement. Elles doivent faire appel à des banques étrangères à des taux plus élevés pour ces services (par exemple, garanties bancaires, financement de projets). Cette situation affecte la position concurrentielle de nos entreprises et affaiblit le potentiel industriel au service de la sécurité nationale.

# Roadmap pour une prospérité durable

## #1 Renforcer la mise en œuvre de la Défense, Industry & Research Strategy (DIRS)

- Accélérer la mise en œuvre des programmes de développement des capacités et mettre à disposition des financements et des gestionnaires de projets.
- Préparer conjointement les priorités et le programme de travail du FED.
- Identifier et exploiter les possibilités offertes par les programmes de l'OTAN et d'autres programmes multinationaux en mettant l'accent sur les programmes phares européens.
- Programmes phares européens : s'assurer de la participation effective de l'industrie belge dans les grands programmes européens, dont le Système de combat aérien du futur (« FCAS ») et le Système Principal de Combat Terrestre (« MGCS »), tant dans la phase de développement que dans la phase de production afin de maximiser les retombées technologiques et industrielles.

## #2 Réunir les profils techniques essentiels en consultation avec l'industrie

- S'assurer que les profils peuvent facilement passer de la Défense à l'industrie en fonction de leurs besoins de carrière.
- Permettre un transfert (temporaire) de l'industrie en fonction de besoins opérationnels spécifiques, mais sans perte de droits et d'avantages sociaux/financiers.

## #3 Elaborer un plan et un financement pour rendre l'équipement critique disponible le plus rapidement possible

- Identifier les services et équipements opérationnels essentiels à l'autonomie nationale.
- Enregistrer les capacités de production et de réparation requises ainsi que les niveaux de stocks.
- Identifier les partenaires industriels et attribuer les activités de production, de réparation et de stockage.

## #4 Créer des réglementations claires et efficaces

Le but étant de permettre à l'industrie de la défense, dans le cadre des marchés publics, de développer sa capacité à soutenir les forces armées au niveau adéquat (retour sociétal) et de permettre des acquisitions conjointes innovantes.

## #5 Créer des conditions de concurrence équitables dans le cadre de l'UE pour les critères ESG

- Adopter correctement les dispositions de l'UE et cesser le gold-plating.
- Conclure des accords internationaux concernant la transposition des dispositions de l'UE, le cas échéant, mais surtout dans le cadre de projets multinationaux.

## #6 Garantir l'accès aux services financiers et d'assurance aux conditions du marché

- Dans la réglementation, ne pas établir de lien automatique entre l'industrie de la défense et les pays qui ne respectent pas les critères ESG.
- Interdire aux acteurs financiers, privés et publics (ex. : FPIM) le lien automatique entre l'industrie de la défense et les pays ne respectant pas les critères ESG.
- Mettre en place un système/fonds permettant à l'industrie de la défense d'accéder à des services financiers et d'assurance aux conditions du marché, tandis que les acteurs privés en Belgique refusent toujours de fournir ces services.

### Technology for a better world

La Défense touche plusieurs points focaux de la stratégie de durabilité d'Agoria. En tant qu'industrie technologique, nous voulons créer autant de valeur ajoutée que possible pour la société. Outre notre contribution économique à la prospérité et à l'emploi en Belgique, nous maximisons également notre valeur ajoutée sociale en contribuant à la sécurité de notre société et grâce à des développements technologiques qui trouvent également des applications dans le monde civil.



[www.enroute2024.be](http://www.enroute2024.be)